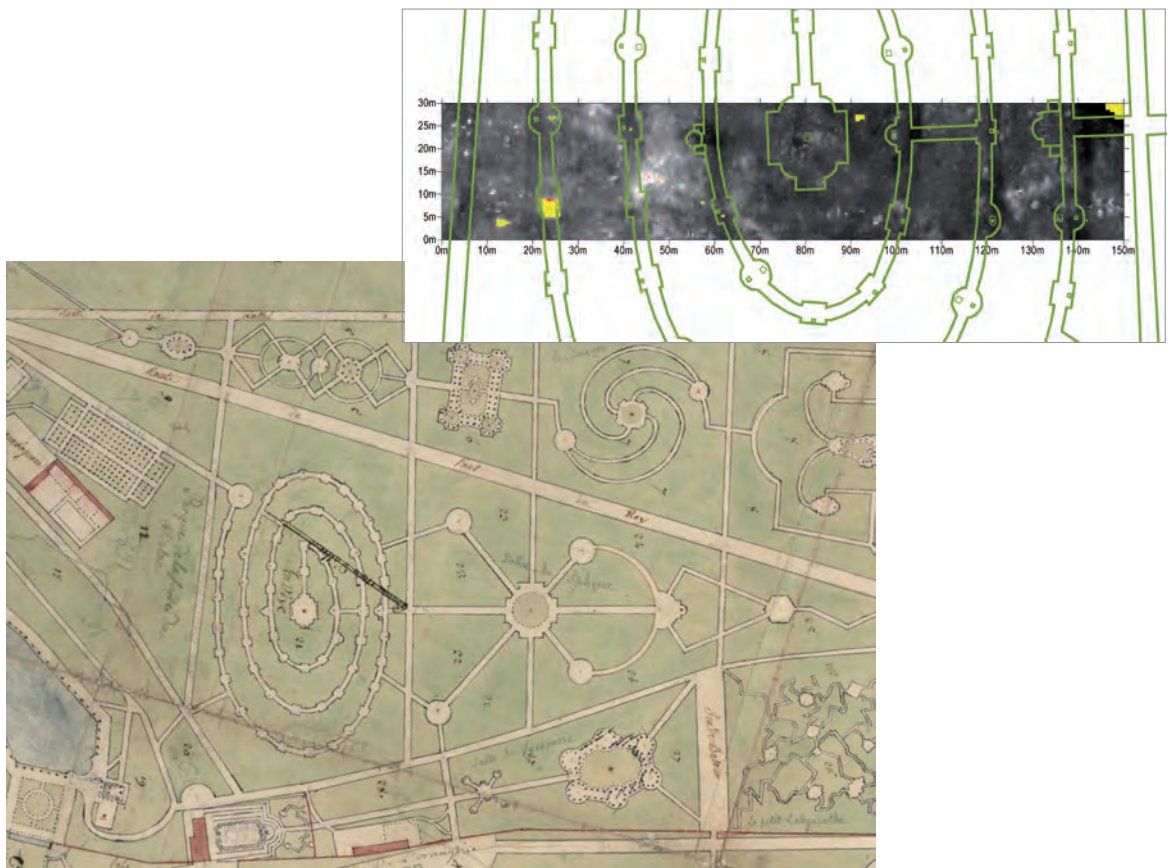


RESTAURATION DU JEU DE L'OIE DU DOMAINE DE CHANTILLY (60)

Maître d'ouvrage : Fondation pour la Sauvegarde et le
développement du domaine de Chantilly
Maître d'oeuvre : Agence P.-A. GATIER
Archéologie : ARCHEOVERDE
Topographie : ALPHA-TOPO

RAPPORT DE PROSPECTION GEOPHYSIQUE PAR METHODE ELECTRIQUE APPLIQUEE A L'ETUDE ARCHEOLOGIQUE DU JEU DE L'OIE DU DOMAINE DE CHANTILLY (OISE)



Cécile TRAVERS
avec la collaboration de
Christian DAVID

Janvier 2013

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	p. 1
INTRODUCTION.....	p. 2
A- Généralités concernant la géophysique appliquée à l'archéologie.....	p. 4
B- Méthodologie employée pour le jeu de l'Oie de Chantilly.....	p. 5
C- Observations préliminaires.....	p. 9
a) Sur la date et les conditions de l'abandon du jeu de l'Oie au XVIIIe.....	p. 9
b) Sur l'existence d'un jeu de Bagues au sein du jeu de l'Oie.....	p. 9
c) Sur le positionnement de l'allée par rapport aux éléments du jeu.....	p. 10
d) Sur la fiabilité géométrale du plan historique coté CP-CHA-C-001-(03).....	p. 10
e) Sur la dénomination des allées du Petit Parc.....	p. 13
f) Sur l'évolution du secteur d'implantation du jeu de l'Oie entre le XVIe et le XVIIIe siècle.....	p. 14
D- Interprétation des images géophysiques.....	p. 19
a) Les anomalies liées à la nature du substrat géologique.....	p. 19
b) Les anomalies liées aux activités forestières récentes.....	p. 19
c) Les anomalies liées à la création de l'allée de jeu contemporaine.....	p. 20
d) Les anomalies liées à l'implantation actuelle des allées du Petit Parc.....	p. 20
e) Les anomalies liées aux interventions archéologiques antérieures.....	p. 20
f) Les anomalies attribuables aux aménagements du XVIIIe siècle.....	p. 22
g) Les anomalies attribuables aux aménagements antérieurs au XVIIIe siècle.....	p. 25
CONCLUSION.....	p. 26
LISTE DES FIGURES.....	p. 27
LISTE DES PLANCHES.....	p. 28
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 29
PLANCHES.....	p. 30

INTRODUCTION

Louis IV Henri de Bourbon-Condé (1692-1740), devenu prince de Condé en 1710 mais néanmoins communément appelé le Duc de Bourbon, fait aménager la zone boisée située au sud-est du château de Chantilly peu avant sa mort en 1740. Elle prend alors le nom de Petit Parc, entité paysagère comprenant plusieurs bosquets caractéristiques du style Louis XV, dont certains abritaient des jeux de plein air, notamment un jeu de l'Oie grandeur nature d'environ 3,5 hectares (**fig. 1**).

D'après l'analyse de la documentation historique, ce dernier aurait été aménagé aux alentours de 1737. Plusieurs plans datés des années 1730 à 1750 le représentent¹. En 1768, Antoine-Nicolas Dezallier d'Argenville le cite dans son *Voyage pittoresque des environs de Paris (...)*². Disparaissant ensuite des plans du domaine, ce *Jeu d'Oye* n'est pas détruit, mais simplement abandonné. La presque totalité des bornes en pierre marquant ses cases sont en effet toujours en place sur le site. L'allée du Quinconce, qui le recoupe dans le sens NO/SE tout en conservant et intégrant la grande case circulaire de départ, est percée à la fin du XVIIIe siècle.

Tombé progressivement dans l'oubli, le jeu a été remis au jour en 1988 grâce au travail passionné d'une association locale³. Le diagnostic archéologique réalisé par Jean-Louis Bernard (INRAP) en septembre 2011⁴ a permis de :

- Cartographier les structures encore présentes sur le terrain, c'est-à-dire le Pont, le Puits, les 2 Dés, 44 bornes numérotées, et 3 socles d'oie (**PI. I**), et les baliser physiquement à l'aide de piquets colorés,
- Mettre au jour et relever les vestiges de la Prison à la case n° 52 (**PI. I**),
- Relever les vestiges mis au jour à la fin des années 1980 à la case d'arrivée n° 63 (**PI. I**),
- Montrer l'absence de sol aménagé au niveau de l'allée en spirale constituant le parcours de jeu,
- Réaliser un corpus documentaire sur les jeux de l'oie du XVIIIe.

Quelques questions, cruciales pour la compréhension de la réalité de terrain du jeu au XVIIIe siècle, demeuraient néanmoins sans réponse. La Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly, dans le cadre d'un projet de restauration et de remise en fonction du jeu et afin de compléter les données déjà acquises, a donc souhaité que soit réalisée une prospection géophysique par la méthode électrique ainsi que quelques sondages complémentaires confiés à un archéologue spécialiste des jardins. Le but de cette commande était de pousser plus loin les réflexions sur les conditions de mise en œuvre du jeu et de ses abords au XVIIIe siècle.

¹ Ces plans sont présentés dans : SICHET F., *Restauration du Petit Parc : partie centrale du Petit Parc, parc de Sylvie, parc d'Avilly, Etude préalable*, Agence Gatier ACMH, juillet 2010

² DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville, Troisième édition Corrigée & augmentée*, à Paris, chez De Bure Père, Libraire, 1768

³ A cette occasion, une allée large d'environ 4 m a été recréée sur le tracé supposé de l'allée historique, le puits a été remonté, une borne, retrouvée par hasard dans les caves de la Cabotière, a été replacée à la case n° 9, et des fouilles non autorisées ont été effectuées au niveau de la case d'arrivée n° 63 (informations fournies par Mr Yves Bück, président de l'Association Jacques de Manse).

⁴ BERNARD J.-L., *Parc du château, Jeu de l'Oie, Chantilly, Oise (Picardie)*, Rapport de prestation, INRAP Nord-Picardie, février 2012

Le présent rapport, rédigé par Cécile Travers, présente les résultats de la prospection géophysique par méthode électrique menée du 16/11/2012 au 19/11/2012 dans la partie médiane du jeu de l'Oie (**fig. 2**) ainsi qu'un certain nombre d'observations préliminaires résultant de l'analyse approfondie de la documentation historique⁵.

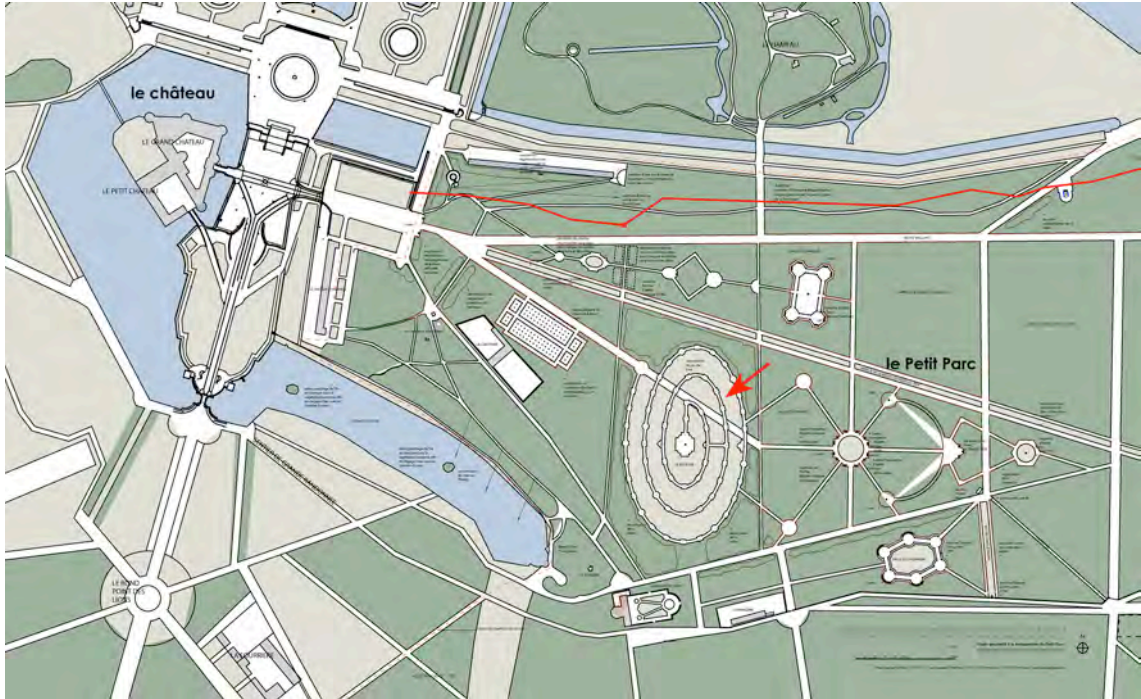


fig. 1 : Localisation du jeu de l'Oie sur le plan projet réalisé par l'agence Gatier

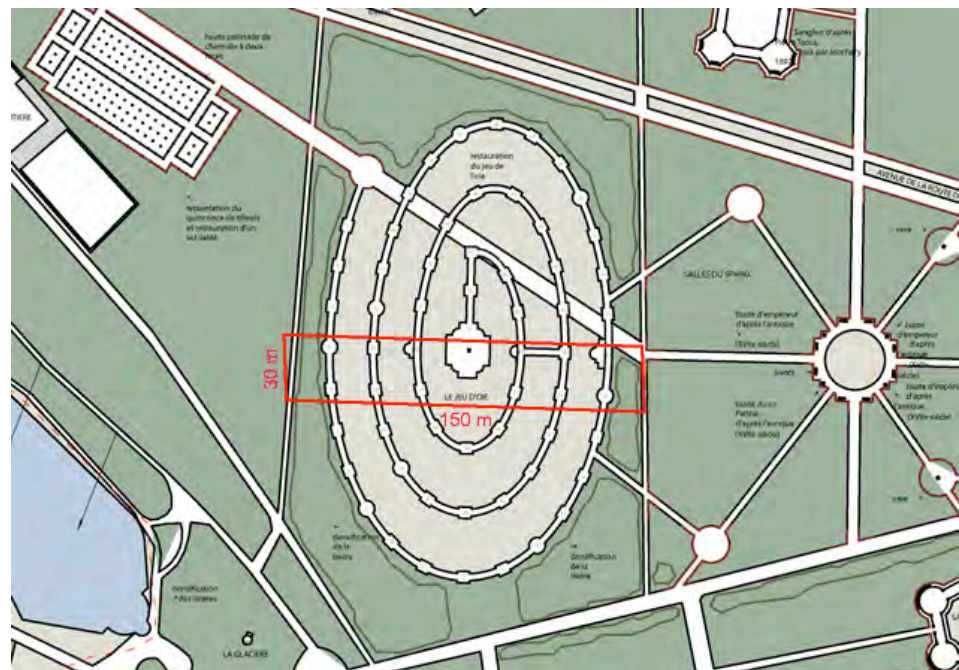


fig. 2 : Localisation de la zone de prospection

⁵ Nous remercions à ce propos Mme Nicole Garnier, Conservatrice du Musée Condé, et son assistante Mme Astrid Grange, ainsi que Mr Florent Picoulet et Mme Léa Ferrez-Lenhard de la Bibliothèque du Château de Chantilly, qui nous ont réservé un accueil chaleureux au sein de leurs services, et qui ont mis à notre disposition l'ensemble de la documentation disponible.

A- Généralités concernant la géophysique appliquée à l'archéologie

La géophysique appliquée à l'archéologie repose sur le principe selon lequel la présence dans le sous-sol d'un aménagement anthropique se traduit par une différence des propriétés physiques locales comparées à celles du milieu environnant.

Les prospections géophysiques permettent donc, par la mesure de certaines propriétés - résistivité électrique, magnétisme, densité, comportement à la propagation d'ondes électromagnétiques, etc... - effectuée à la surface du terrain, de mettre en évidence des hétérogénéités naturelles et artificielles du sous-sol. Les mesures du paramètre choisi, effectuées selon un plan déterminé régulier et avec un pas de mesure adapté aux cibles recherchées, permettent d'élaborer des images du sous-sol à partir desquelles les anomalies géophysiques peuvent être interprétées. Certaines d'entre elles, potentiellement attribuables à des aménagements anthropiques, seront comparées aux hypothèses préliminaires afin de les confirmer ou de les invalider, permettant ainsi de faire progresser les connaissances sur le site étudié.

La méthode électrique – la plus employée en archéologie des jardins et qui a fait ses preuves sur de nombreux sites⁶ - consiste à mesurer la résistivité électrique du proche sous-sol grâce à des électrodes par lesquelles on injecte puis on mesure un courant calibré de faible intensité après son passage dans le sol. La résistivité du sous-sol variant principalement selon la nature des matériaux constitutifs du terrain et leur teneur en eau, les variations de résistivité sont donc sensibles aussi bien à des structures en dur (maçonneries, allées damées...) qu'à des structures de type remblais ou fossés. En règle générale, une structure empierrée ou maçonnée est plus résistante qu'une structure fossoyée dans laquelle l'eau aura tendance à stagner. C'est cette variation de résistivité apparente qui est mise en évidence lors de la prospection et qui peut être interprétée en terme de structures archéologiques. La visualisation des données acquises sur le terrain se fait au moyen d'une image obtenue par une conversion informatique de chaque valeur de résistivité (exprimée en Ohm/m) enregistrée lors de la prospection en pixels de couleur ou en dégradé de gris. Les anomalies figurant sur cette image géophysique sont ensuite confrontées aux données historiques, quand elles existent, et donnent lieu à une interprétation.

Ainsi, dans le cadre de l'étude d'un jardin, quand la maille de prospection et la profondeur d'investigation sont adaptées à la dimension et à la localisation des cibles enfouies dans le sous-sol, il est possible de détecter la présence de maçonneries, de cheminements, de fossés, de canalisations, de drains, voire de traces de plantation.

⁶ DAVID C., « Trois exemples de prospection géophysique par la méthode électrique appliquée à l'archéologie des jardins », *Polia, Revue de l'art des jardins*, n° 8, Automne 2007, p. 73-96

B- Méthodologie employée pour le jeu de l'Oie de Chantilly

Le travail de terrain a été assuré par Christian David (archéologue géophysicien, association EPICEHA), Thomas David (assistant, association EPICEHA) et Cécile Travers (archéologue spécialiste des jardins, ARCHEOVERDE).

Compte tenu du caractère plus ou moins affleurant des cibles archéologiques visées, le choix d'une maille fine de prospection (25 cm, 50 cm et 1 m) s'est imposé.

La surface prospectée, 30 m dans le sens N-S et 150 m dans le sens E-O, soit 4 500 m², couvre environ 13 % de la surface totale du bosquet. Son implantation a été déterminée en fonction de critères prédéfinis par le maître d'ouvrage dans le cahier des charges de l'opération. La prospection devait couvrir au moins 2 000 m² et recouper l'allée du jeu de l'Oie, une des lisières, ainsi qu'un nombre représentatif de cases.

Au regard de ces critères, la zone située dans la partie médiane du jeu nous a paru être la plus pertinente. Elle comprend la lisière ouest du jeu, six tronçons de l'allée en spirale, deux des six raccourcis, ainsi qu'un ensemble de treize cases (n° 5, 6, 18, 19, 33, 34, 42, 43, 52, 53, 57, 58, et 63), parmi lesquelles figurent **(Pl. II)** :

- quatre cases simples,
- six des huit cases spéciales (le Pont, la Prison, la Mort, le Labyrinthe, le Cabaret et la case d'arrivée dite aussi le Jardin de l'Oie),
- une des deux cases Dés,
- deux des treize cases Oie.

D'un point de vue pratique, deux axes E-O parallèles espacés de 30 m, et ponctués de repères à 0 m, 60 m, 120 m et 150 m en partant de leur extrémité ouest, ont été implantés dans la zone concernée afin de constituer le cadre de la prospection. Ces axes ont tout d'abord servi à implanter le carroyage de prospection. Grâce au repérage précis d'un certain nombre de bornes numérotées situées aux alentours, ils ont ensuite permis de reporter les images géophysiques sur le plan topographique réalisé par l'INRAP, seul plan précis de l'implantation des bornes.

A l'intérieur de ce cadre de prospection, des mesures ont été effectuées tous les 50 cm en suivant des câbles gradués posés sur le sol de 2 m en 2 m dans le sens N-S **(fig. 3)**.

Le matériel utilisé pour l'acquisition des données se compose d'un résistivimètre (Marque : Geoscan Research, Modèle : RM15) et d'un multiplexeur (Marque : Geoscan Research, Modèle : MPX15) fixés à un porte-électrodes comportant cinq électrodes espacées de 25 cm **(fig. 4 et 5)**. Ces dernières ont permis d'obtenir des données aux trois profondeurs d'investigation théoriques de 25 cm, 50 cm et 1 m, retranscrites sur les images A, B, C ci-jointes **(Pl. III et Pl. IV)**.



fig. 3 : Installation des câbles gradués



fig. 4 : Matériel de prospection



fig. 5 : Boîtier de répartition permettant de brancher les cinq électrodes au multiplexeur

Dans un premier temps, les principales anomalies visibles sur les trois images de résistivité ont été tracées. Ces anomalies, correspondant à des variations de la résistivité électrique du proche sous-sol, peuvent être ponctuelles, linéaires ou diffuses. Les valeurs les plus claires, ou en dégradé de rouge, indiquent un contexte résistant, et les valeurs foncées, un contexte conducteur. Par ailleurs, les zones indiquées en jaune correspondent aux endroits où il n'a pas été possible de prendre des mesures, soit parce que le sol était induré (allée récente à l'angle nord-est du cadre de prospection) soit à cause de la présence d'éléments lapidaires à la surface du sol (éléments du jeu ou pierres erratiques).

Globalement, les trois images sont assez similaires et présentent quasiment les mêmes anomalies, plus ou moins diffuses et plus ou moins contrastées selon la profondeur d'investigation. On constate tout de même que l'image la plus contrastée, et sur laquelle les anomalies sont les plus nombreuses, est celle obtenue à la profondeur théorique de 25 cm (image C). Notre analyse s'appuie donc essentiellement sur cette dernière image. Pour éviter de surcharger notre texte, dans ce rapport ne seront évoquées que les anomalies pour lesquelles une interprétation plausible pouvait être proposée.

Le récolement de la documentation cartographique existante nous a ensuite permis de superposer les différents tracés historiques aux images géophysiques, et ainsi, de mettre en évidence des relations entre les anomalies géophysiques et les aménagements passés.

Une analyse rapide des plans récolés, a montré que le soi-disant « plan du jeu du XVIIIe »⁷ n'avait pas beaucoup d'intérêt d'un point de vue topographique (**fig. 6**). En effet, bien qu'il soit accompagné d'une échelle, ce document n'est pas un plan, mais plutôt un dessin représentant le parcours de jeu à la façon schématisée d'un jeu de table. Ce dessin a tout au plus servi de guide ou d'aide-mémoire à l'architecte qui allait concevoir le plan du jeu. Il ne permet en aucun cas d'analyser la façon dont les éléments du jeu étaient implantés sur le terrain.

Nous nous sommes davantage intéressés à un plan du Petit Parc conservé aux Archives du château de Chantilly⁸, plan de très grand format, qui, en ce qui concerne les dispositions d'origine du Jeu de l'Oie, s'avère être d'une précision inédite (**fig. 7**). Ce plan est anonyme et non daté, mais sa taille et sa facture⁹ laissent penser qu'il s'agit d'un plan (projet ou relevé) réalisé par un architecte ou un « ingénieur géographe »¹⁰. Il pourrait donc dater des environs de 1737, date à laquelle les travaux d'aménagement du Petit Parc ont vraisemblablement débuté.

Ce plan sera notre seule et unique référence historique pour analyser les anomalies géophysiques susceptibles de se rapporter à des aménagements du XVIIIe siècle.

⁷ BERNARD J.-L., *Parc du château, Jeu de l'Oie, Chantilly, Oise (Picardie)*, Rapport de prestation, INRAP Nord-Picardie, février 2012, p. 52

⁸ cote CP-CHA-C-001-(03)

⁹ On repère ça et là des lignes de triangulation tracées au crayon.

¹⁰ C'est ainsi qu'est désigné un certain Delavigne dans les comptes du Domaine dépouillés par Astrid Grange, Assistante de conservation au Musée Condé : « (...) Cinq mil livres payée à M. Delavigne ingénieur géographe pour ses appointements des années 1737-1738 et six premiers mois 1739 a raison de deux milles livres par an (...) » (1737-1739, 2 AB 258)

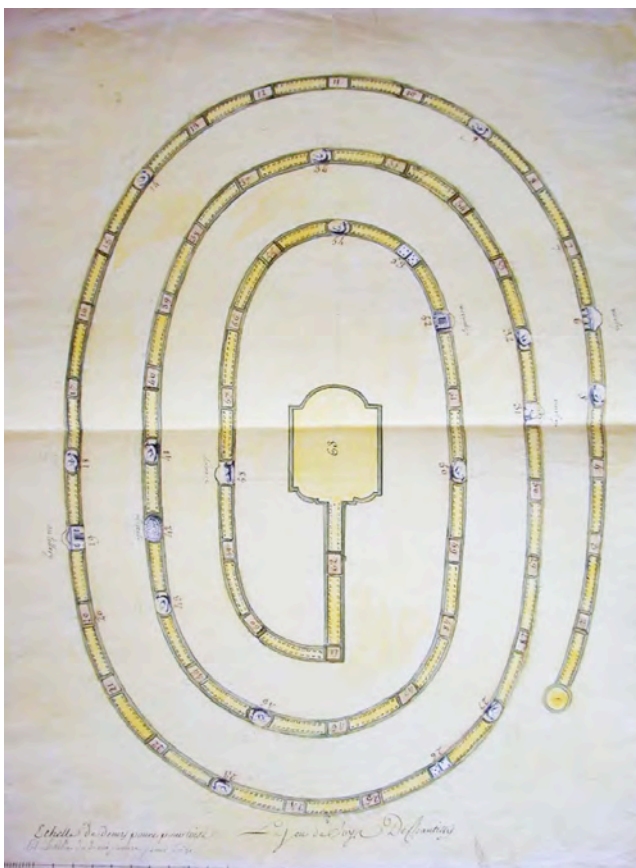


fig. 6 : Dessin intitulé « Le Jeu de Loye De Chantilly », anonyme, non daté (XVIIIe), Archives du château de Chantilly



fig. 7 : Plan du Petit Parc de Chantilly, crayon sur papier, anonyme, vers 1737, Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-C-001-(03)

C- Observations préliminaires

a) Sur la date et les conditions de l'abandon du jeu de l'Oie au XVIIIe

L'analyse de la documentation historique, alimentée par les données récentes mises au jour par Astrid Grange, assistante de Conservation au Musée Condé, permet aujourd'hui de mieux cerner à la fois l'époque à laquelle le jeu de l'Oie a été abandonné et les probables raisons de cet abandon.

En effet, plusieurs mentions provenant des comptes du domaine évoquent des travaux réalisés sur le jeu au cours des années 1768 et 1769 :

- « mémoire de journées d'ouvriers employées dans les jeux d'oye et d'arquebuse, mars et avril 1769 »¹¹

- « 9 livres à Robinot, sellier, pour réparations par luy faites en 1768 et 1769 au balançoir et jeu d'oye à Chantilly »¹²

Le fait d'engager des frais sur le jeu de l'Oie signifie que celui-ci était toujours en activité en 1768-1769 et que sa suppression n'était pas à l'ordre du jour. Il a dû encore fonctionner quelques années, selon nous vraisemblablement jusqu'en 1774-1775. En effet, à cette époque sont aménagés le jardin anglo-chinois et le Hameau, nouveaux pôles d'attractivité du parc de Chantilly situés au nord du Petit Parc. La création de ces aménagements à la mode a probablement signé l'abandon du jeu de l'Oie, et par extension des divertissements créés à la fin des années 1730 dans le Petit Parc, dès lors considérés comme dépassés. Pour appuyer cette hypothèse, notons que Dezallier d'Argenville cite le jeu de l'Oie dans ses éditions de 1755, 1762 et 1768, mais ne le cite plus dans celle de 1779¹³. En revanche, neuf ans plus tard, Thiéry de Sainte-Colombe le cite dans son guide touristique¹⁴. Sans doute que le souvenir de l'existence d'un jeu de l'Oie à Chantilly était encore bien présent dans la mémoire collective, et que les dispositions du jeu étaient toujours relativement lisibles sur le terrain.

b) Sur l'existence d'un jeu de Bagues au sein du jeu de l'Oie

La mention de l'intervention d'un sellier en 1768-1769 (Cf. plus haut) pourrait quant à elle confirmer l'existence d'un jeu de Bagues au sein du jeu de l'Oie, évoquée par le duc de Luynes en août 1739 : « (...) La Reine alla au jeu d'oye, qui est un bosquet fait depuis un an ou deux, où il y a une course de bagues assis sur des chaises, ou monté sur des oies. La Reine se mit dans une de ces chaises et prit même grand nombre de bagues. (...) »¹⁵. Les réparations effectuées sur le jeu de l'Oie par Robinot en 1768-1769, pourraient très bien s'être appliquées

¹¹ 1766-1772, Comptes, R 2265, p. 224 (Archives du château de Chantilly, Musée Condé)

¹² 1773-1775, R 2267, 95a, Art. 457, p. 810 (Archives du château de Chantilly, Musée Condé)

¹³ Il ne cite alors que le pavillon chinois, ou Kiosque, implanté au centre d'un nouveau labyrinthe, occupant l'angle sud-est du Petit Parc (DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville, Quatrième édition Corrigée & augmentée*, à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, 1779).

¹⁴ « On parcourt dans le bosquet de Sylvie des salles de verdure, deux labyrinthes, un jeu d'oye ; & partout se présentent des rocailles, des groupes, des statues & toutes les richesses que la belle nature, le goût & les arts peuvent distribuer dans un séjour champêtre. (...) » dans : THIÉRY DE SAINTE-COLOMBE L.-V., *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs Dans les Maisons Royales, Châteaux, Lieux de plaisance, établissements publics, villages & Séjours les plus renommés, aux environs de Paris, avec une indication des Beautés de la Nature & de l'Art qui peuvent mériter l'attention des curieux*, Chez Hardouin & Gattey, Paris, 1788, p. 225

¹⁵ *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758)*, publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes, par MM. L. Dussieux et Eud. Soulié, Tome troisième, 1739-1741, Paris, Firmin Didot frères, 1860, p. 3

à l'assise en cuir des chaises et des oies sur lesquelles Marie Leszcinska, épouse de Louis XV, et sa compagnie, ont posé leur noble postérieur trente ans plus tôt.

Ce jeu de Bagues est en outre mentionné à plusieurs reprises dans le « *Journal des chasses de S.A.S. Mgr. Prince de Condé depuis l'année 1748 compris l'année 1778, présenté à S.A. Monseigneur Le Prince de Condé par Le Sr. Toudouze Lieutenant de ses chasses à Chantilly, au mois de janvier 1780* »¹⁶ :

- le 06/09/1748, « (...) ont été jouer à la Bague dans le Petit Parc du Château (...) »
- le 11/09/1748, « (...) de là, on est revenû au jeu de L'oye, ou l'on a courre la bague (...) »
- le 24/06/1753, « (...) se sont promenés dans le Parc de Silvie et ont courre la bague (...) »
- le 03/07/1753, « (...) Promenade dans le petit Parc, et l'on a courre la Bague (...) »¹⁷

Ainsi, en 1753, ce manège, sorte de jeu dans le jeu, est toujours en fonction. On suppose qu'il se trouvait au niveau de la case d'arrivée du jeu de l'Oie, mais pour l'instant aucune donnée archéologique ne l'atteste.

c) Sur le positionnement de l'allée par rapport aux éléments du jeu

Avant d'aborder cette étude, il nous paraissait essentiel d'approfondir la question du positionnement de l'allée et de son articulation avec les éléments du jeu, à laquelle le rapport de diagnostic¹⁸ ne répondait pas de manière satisfaisante.

En effet, d'après les conclusions de Jean-Louis Bernard, à la case n° 6, l'allée ne passait pas sur le Pont mais sur son côté droit¹⁹, obligeant ainsi les joueurs à emprunter symboliquement le lit du ruisseau²⁰, ce qui paraissait pour le moins surprenant, sans parler de la frustration des joueurs à l'idée de ne pas être invités à circuler sur cette adorable petite fabrique de jardin (**fig. 8**).

Or, en s'intéressant d'un peu plus près aux éléments de terrain, il apparaît que le parapet ouest du Pont sur lequel est gravé le n° 6 est quasiment aligné avec les bornes n° 5 et n° 7 des cases qui l'encadrent, et que l'orientation des numéros est telle que leur lecture se fait systématiquement en se situant à gauche des bornes (dans le sens de progression du jeu), le dos tourné vers le centre du jeu (**Pl. V**). Nous en avons déduit assez logiquement que l'allée passait sur le tablier du pont et que les bornes numérotées, de manière générale, flanquaient le côté droit de l'allée.

Les plans historiques un tant soit peu détaillés que nous avons observés confirment cette analyse spatiale (**fig. 9 et 10**).

¹⁶ Manuscrit conservé à la Bibliothèque de Chantilly, Musée Condé

¹⁷ Ces données proviennent de nos investigations menées sur le *Journal des chasses* (...). Par manque de temps, nous nous sommes arrêtés à la fin de l'année 1756. D'autres mentions sont sans doute encore à trouver.

¹⁸ BERNARD J.-L., *op. cit.*

¹⁹ « Bien qu'il soit tout à fait possible de circuler dessus (à pieds), ce pont n'était pas destiné à être emprunté par les joueurs. La structure est en effet installée à l'écart du tracé de l'allée, à gauche dans le sens de la progression du jeu. » dans : BERNARD J.-L., *op. cit.*, p. 72

²⁰ Figuré par un décaissement du terrain de part et d'autre de l'édicule.

d) Sur la fiabilité géométrale du plan historique coté CP-CHA-C-001-(03)

Constatant la précision avec laquelle le plan coté CP-CHA-C-001-(03) représentait les éléments de jeu du XVIII^e, nous nous sommes empressés de le mettre à l'échelle et de lui superposer le plan des vestiges repérés sur le terrain. Le principe était de faire concorder le plus grand nombre possible de bornes sans déformer les plans (**Pl. VI**).

Le résultat de cette superposition est saisissant : les deux spirales de jeu sont quasiment jumelles. Sur les 51 éléments conservés en place et datables du XVIII^e siècle (le Pont, le Puits, les 2 Dés, 42 bornes numérotées, 2 socles d'oies) :

- 6 se trouvent exactement à l'endroit où les figure le plan historique (le Pont, les Dés 53, le socle d'oie 45, les bornes 16, 47, 55),

- 25 sont situés dans un rayon de moins de 1 m (le Puits, le socle d'oie 9, les bornes 5, 7, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 20, 21, 22, 27, 32, 40, 43, 45, 46, 48, 54, 56, 57, 59, 62).

- et la plupart des autres éléments se trouvent dans un rayon de moins de 2 m.

Nous notons par ailleurs que le plan des vestiges attribués à la Prison (case n° 52), mis au jour lors du diagnostic de 2011, concorde exactement avec le plan de l'édicule figurant sur le plan historique.

Ainsi, outre le fait qu'il apporte des informations inédites sur la configuration du jeu au XVIII^e siècle, ce plan est d'une très grande précision géométrale.



fig. 8 : Disposition des vestiges du XVIII^e à la case Pont n° 6 (cliché : C. Travers)

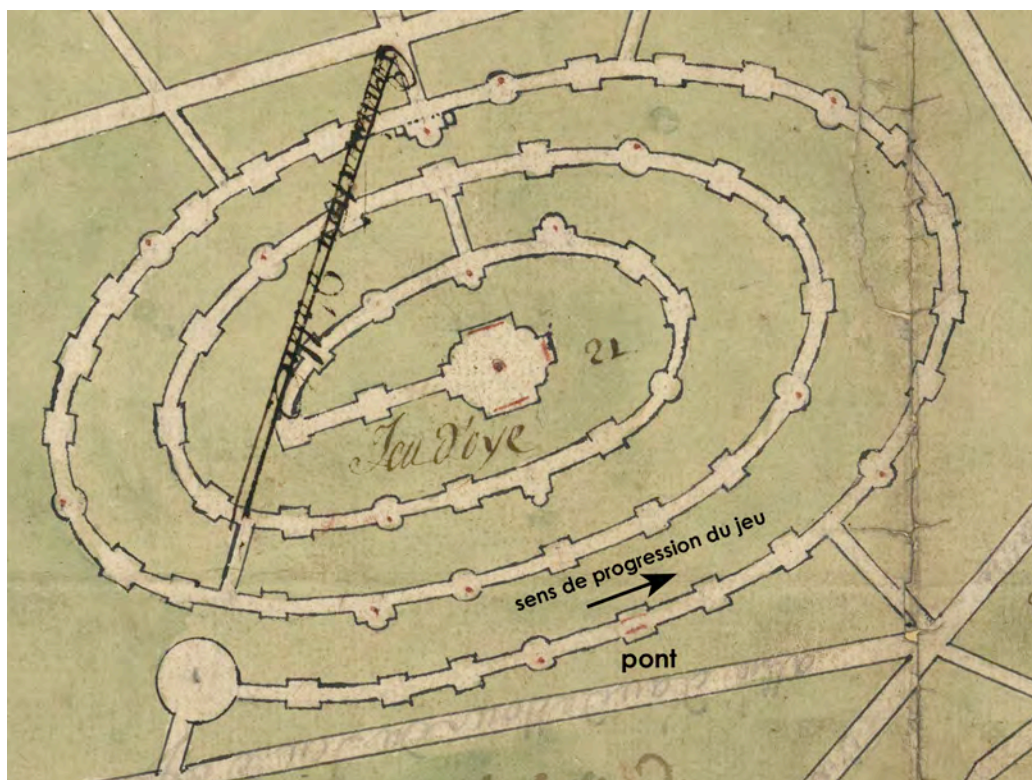


fig. 9 : Plan du parque de la fasse du château de Chantilly, par Breteuil, jardinier du Prince de Condé, 1742, détail - Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-B-002-(09)

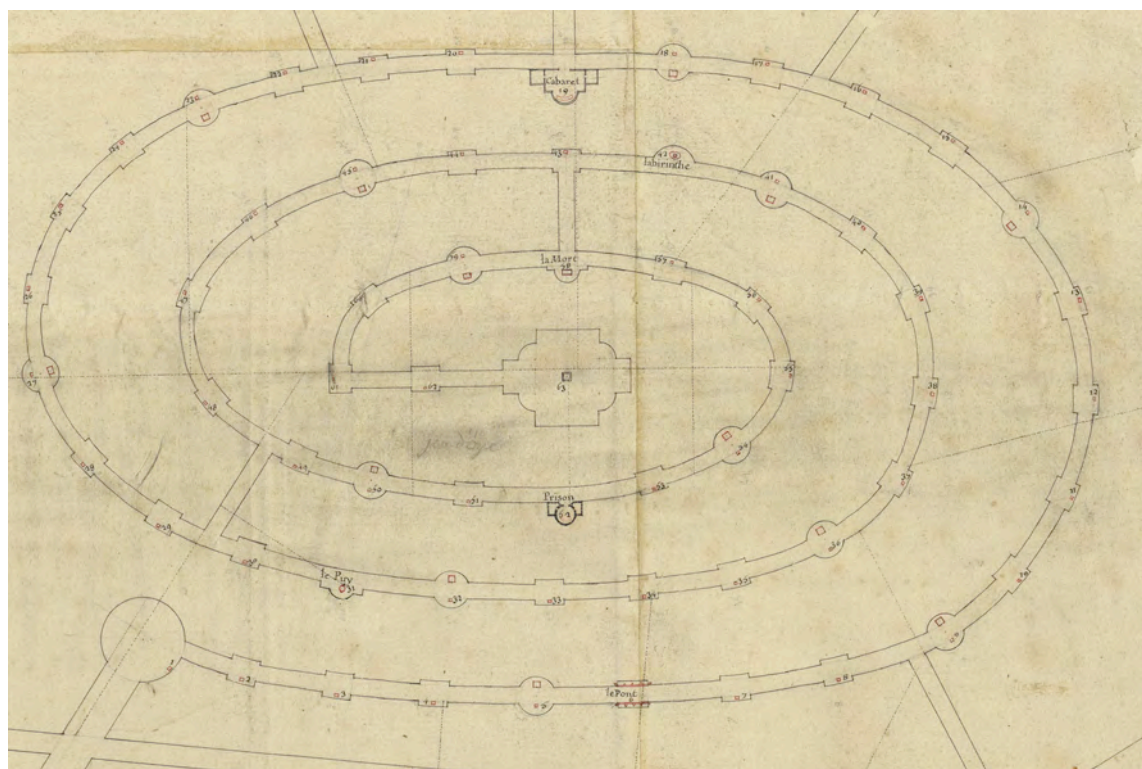


fig. 10 : Plan du Petit Parc de Chantilly, anonyme, vers 1737, détail - Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-C-001-(03)

e) Sur la dénomination des allées du Petit Parc

Le nom des allées qui encadrent le bosquet du jeu de l'Oie ayant évolué au gré des siècles et des utilisateurs, il nous paraissait important, dans le cadre de la restauration future du jeu, d'essayer de retrouver et de fixer la façon dont elles étaient nommées au XVIIIe siècle.

Le témoignage le plus ancien dont nous disposons pour éclairer cet aspect, est un plan conservé aux Archives du château de Chantilly (**fig. 11**) sur lequel figurent tous les noms des « routes » du Petit Parc. Bien qu'il soit non daté, on observe que le type de papier utilisé ainsi que la facture de ce plan sont très similaires à ceux des plans du Domaine réalisés au XVIIIe siècle. Plusieurs éléments permettent de préciser sa période de réalisation. Il mentionne le Hameau, donc il est postérieur à 1775. Par ailleurs, il comporte des cotes numériques exprimées en ares et en mètres, ce qui signifie qu'il s'agit d'un document post-révolutionnaire, réalisé à l'extrême fin du XVIIIe, soit après 1795, date à laquelle le mètre a été institué comme mesure officielle.

Ce plan est donc postérieur à la période de fonctionnement du jeu de l'Oie, lequel d'ailleurs n'y figure pas, mais néanmoins relativement proche de la fin du XVIIIe siècle pour servir de base historique, à défaut de source plus ancienne²¹.

Ainsi, à la fin du XVIIIe siècle, l'ancien bosquet du Jeu de l'Oie était bordé :

- au nord, par la *Route du Pont du Roi*,
- à l'est, par la *Route du Hameau*,
- au sud-est, par la *Route du Petit Labyrinthe* (sic),
- au sud-ouest, par la *Route de la Cabotière*,
- à l'ouest, par la *Route de la Fontaine Silvie*,

L'allée qui le traverse en diagonale, est dénommée : la *Route du Quinconce*. Sa création date de la fin du XVIIIe siècle. Ce plan est donc le témoignage le plus précis et le plus ancien que nous ayons à son sujet. Il conviendra de l'utiliser pour vérifier si les dimensions et le positionnement de l'allée du Quinconce actuelle sont corrects.

D'autre part, dans la marge de ce plan figure une mention qui nous renseigne sur la date de plantation d'un arbre situé au niveau de l'Orangerie, au bord de la route menant à la Salle du Sycomore : « *Charme de 60 ans de 55^c de tour (...)* » (**fig. 12**). Ce charme aurait donc été planté à l'époque de l'aménagement du Petit Parc. Il serait intéressant de vérifier sur place s'il existe toujours et de comparer son aspect avec celui des vieux charmes repérés sur le terrain, susceptibles d'appartenir aux dispositions d'origine du jeu de l'Oie.

²¹ Il est probable qu'un travail en archives plus ciblé permettrait d'aller un peu plus loin sur ce sujet.

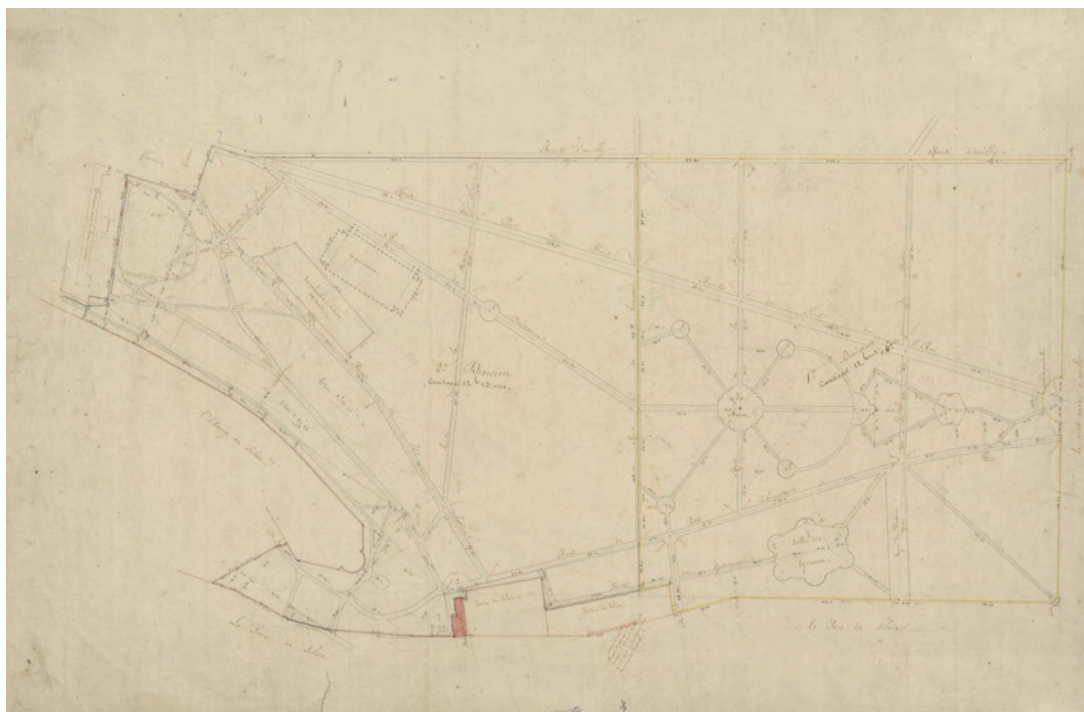


fig. 11 : Plan du Petit Parc, anonyme, non daté, postérieur à 1795 - Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-A-009-(03)



fig. 12 : Localisation du « charme de 60 ans » mentionné sur le plan de la fig. 11

f) Sur l'évolution du secteur d'implantation du Jeu de l'Oie entre le XVIe et le XVIIIe siècle

Plusieurs plans historiques antérieurs à la création du jeu de l'Oie permettent de savoir comment ce secteur a évolué entre le XVIe et le XVIIIe siècle.

A la fin du XVIe siècle (1579), la zone est occupée par des bois et traversée par des allées que l'on retrouvera deux siècles plus tard sous les noms de : « Route de la Cabotière »,

« Route d'Avilly »²², « Route du Petit Labyrinthe » et « Route du Hameau » (**fig. 13**). La Chapelle St Paul et la fontaine dénommée « Fontaine de Sylvie » au XVII^e siècle, existent déjà. A l'emplacement futur du jeu de l'Oie, Androuet du Cerceau représente un grand rectangle délimité par un trait dont l'épaisseur est similaire à celle du trait qui symbolise la clôture du domaine, et donc que nous interprétons comme étant un mur. La fonction de ce vaste enclos est une énigme. S'agit-il d'une garenne, d'une pépinière (des arbres épars y sont figurés) ? S'agit-il du « *jeu de longue paulme* » figuré à peu près au même emplacement mais avec des dimensions beaucoup plus réduites sur le plan de 1659²³ (**fig. 14**) ? Rien ne permet de trancher entre ces différentes hypothèses.

En plus de signaler l'existence d'un jeu de Longue Paume, le plan de 1659 figure deux éléments qui n'existent pas sur le plan d'Androuet du Cerceau (**fig. 14**) : près de la chapelle Saint Paul, une maison dessinée en perspective à l'emplacement de la future Cabotière, et contre le mur de clôture sud du parc, un édifice représenté en plan, dénommé « *la Maison de Sylvie* ». D'après les sources d'archives, cette dernière a été construite en 1604 pour l'épouse du duc Henri II de Montmorency (1595-1632) alors surnommée « Sylvie ». La Cabotière en tant que telle a été édifée à l'époque du Grand Condé (1621-1686) pour abriter les serres du domaine. Nous ignorons si l'édifice figurant sur le plan de 1659 assurait déjà cette fonction.

Quelques années plus tard, le plan de Desgots (1673) montre les transformations qui ont eu lieu à l'époque où Le Nôtre était responsable de l'aménagement des jardins, soit à partir de 1662 (**fig. 15**). Le parc a été étendu vers l'est. La Cabotière est représentée en plan à l'intérieur d'un enclos ceint de murs. Un nouveau chemin serpentant à travers les bois permet d'accéder directement à la fontaine de Sylvie depuis la *Grand'allée* (future Route d'Avilly)²⁴. Ce chemin semble empiéter sur l'emprise future du jeu de l'Oie. L'ancien jeu de Longue Paume a quant à lui été supprimé. En revanche, plus à l'est, est apparu un nouvel aménagement. Celui-ci est dénommé « jeu de Battoir », appellation populaire de la longue paume²⁵, sur le plan de 1742 (**fig. 18**). Ainsi, le jeu de longue paume, qui continue à être à la mode à Chantilly en cette fin de XVII^e siècle, a juste été déplacé vers l'est du fait de l'extension du parc. La parcelle occupée par ce jeu existe toujours le long du côté ouest du Pas de Tir actuel. Enfin, le parc a également été agrandi vers le sud avec la création de deux bosquets, le Bosquet d'Ariane et le Bosquet de Thésée, qui forment l'embryon du Parc de Sylvie.

Dès lors, la partie sud-est du parc de Chantilly ne va cesser de s'agrandir et de faire l'objet d'une politique d'aménagement intensive, principalement orientée vers des activités ludiques de plein air. Le plan gravé par Nicolas de Fer (1704) montre quel était l'état d'avancement de cette expansion au tout début de XVIII^e siècle (**fig. 16**). Le Parc de Sylvie est agrémenté de deux nouveaux bosquets, le jeu de l'Arquebuse et de l'Arbalète, et le Labyrinthe dit de Desgots créé en 1679. Vers l'est, un jeu de Mail planté de deux doubles rangées d'arbres est aménagé le long d'une grande prairie située hors de l'enceinte du parc.

Un plan en couleur, anonyme et non daté mais postérieur au plan précédent (**fig. 17**), permet de suivre la progression des travaux réalisés au niveau du Parc de Sylvie. Deux nouveaux bosquets ont été aménagés : le Manège et les Jeux d'Enfants qui encadrent le Labyrinthe de Desgots. Aux alentours de 1737, le Parc de Sylvie se voit attribuer d'autres bosquets, et toute la partie située au nord de la Maison de Sylvie, peu concernée jusque là,

²² Sur le plan de 1659 coté CP-CHA-A-001-(04), elle porte le nom de « *Grand'allée* », sur le plan de 1742 coté CP-CHA-B-002-09-(02), elle est dénommée « *Route de Lallée a Vaillant* », et sur le plan de la fin du XVIII^e coté CP-CHA-A-009-(03), il s'agit de la « Route d'Avilly ». Dans son rapport d'étude préalable, Frédéric Sichel l'appelle « l'allée de la route Vaillant ».

²³ Ce plan paraît être une copie actualisée du plan d'Androuet du Cerceau.

²⁴ La Route de la Fontaine Sylvie n'existe pas encore.

²⁵ « (...) *La longue paume, où l'on continue à user tardivement des battoirs, permet des frappes très longues, comme son nom l'indique. Elle se joue dans les campagnes, sous l'appellation de jeu de battoir (...). Les parcs des châteaux lui réservent une allée ou une esplanade (...)* » dans : BELMAS E., *Jouer autrefois : Essai sur le jeu dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 2006, p. 120

est intégralement remaniée pour l'aménagement du Petit Parc (**fig. 18**). C'est à cette époque qu'est créé le jeu de l'Oie ainsi que les allées qui le bordent au nord et à l'ouest, dénommées « Route du Pont du Roi »²⁶ et « Route de la Fontaine Sylvie » à la fin du XVIIIe siècle.

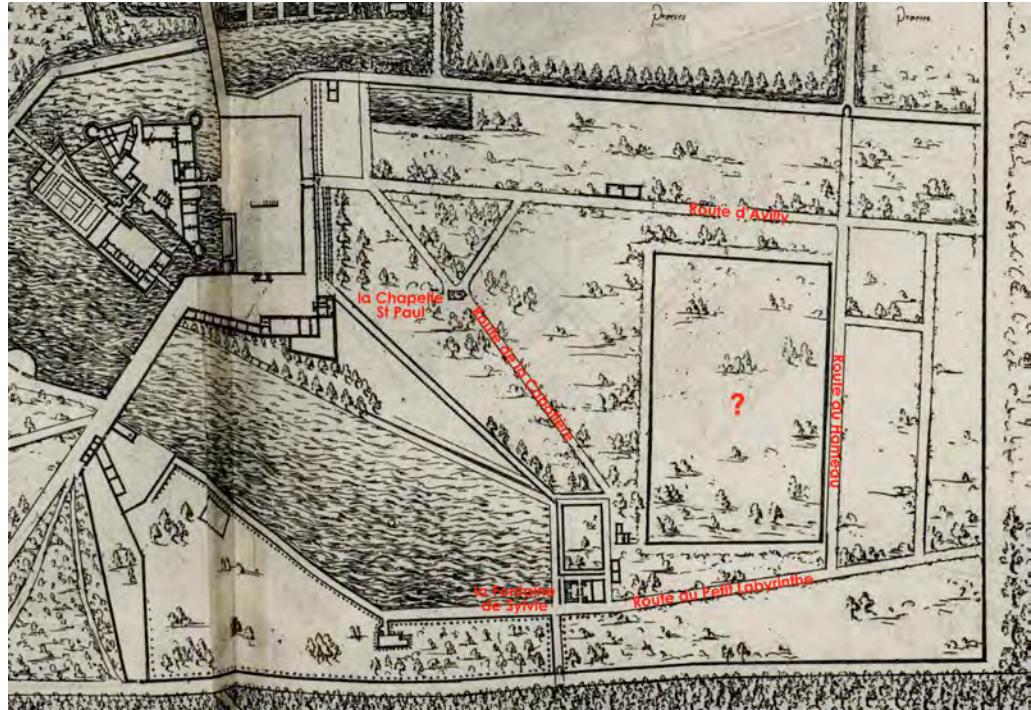


fig. 13 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie à la fin du XVIIe siècle - Plan du parc de Chantilly, détail, extrait de : Jacques Ier ANDROUET DU CERCEAU, *Le second volume des plus excellents Bastiments de France*, 1579 - © INHA

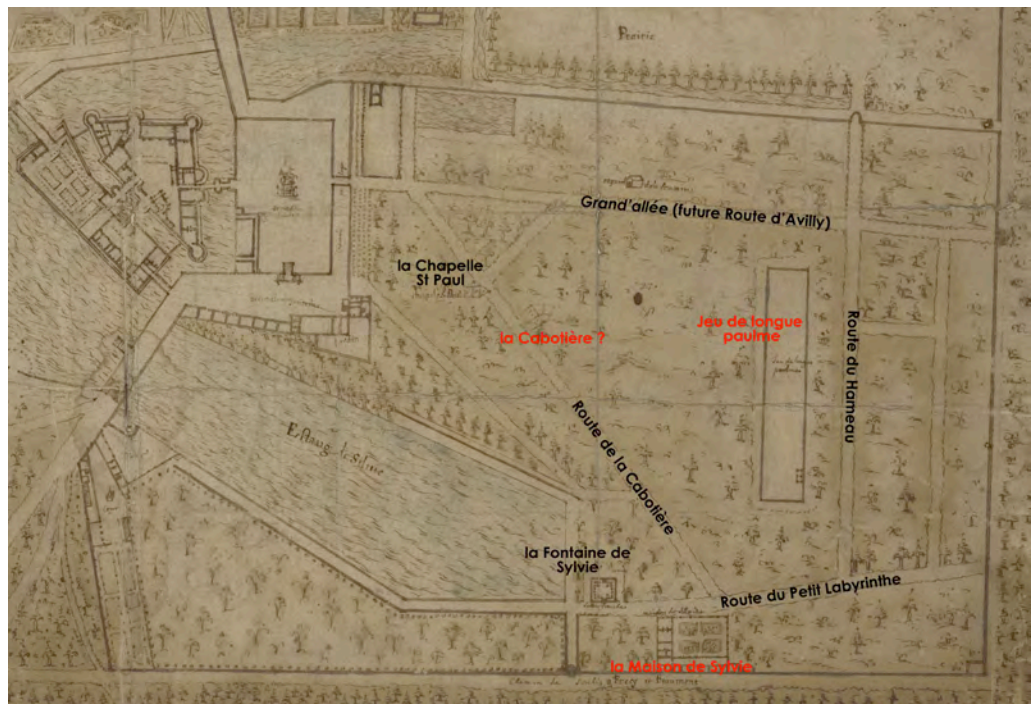


fig. 14 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie au milieu du XVIIe siècle – Plan du parc de Chantilly, Anonyme, 1659, détail - Archives du Château de Chantilly, CP-CHA-A-001-(04)

²⁶ Celle-ci porte déjà le nom de « Route du Pont du Roy » sur le plan de 1742.

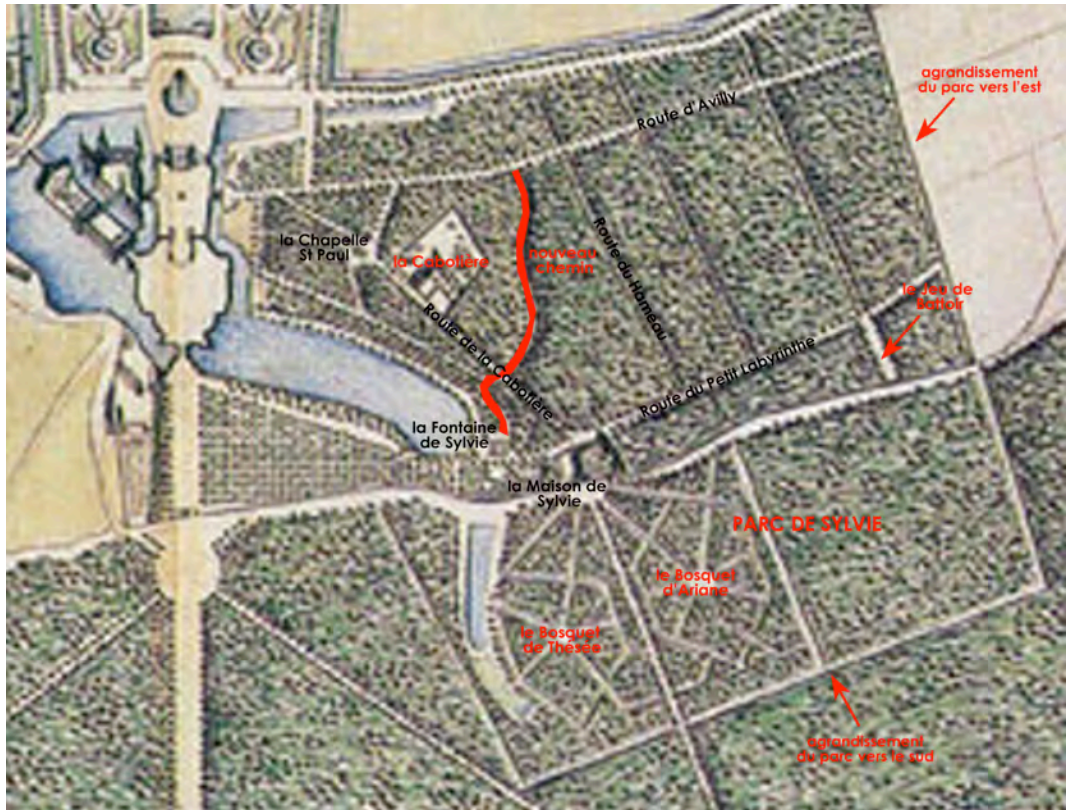


fig. 15 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie en 1673 – Plan de Chantilly, par Claude DESGOTS, 1673, détail - Archives du Château de Chantilly

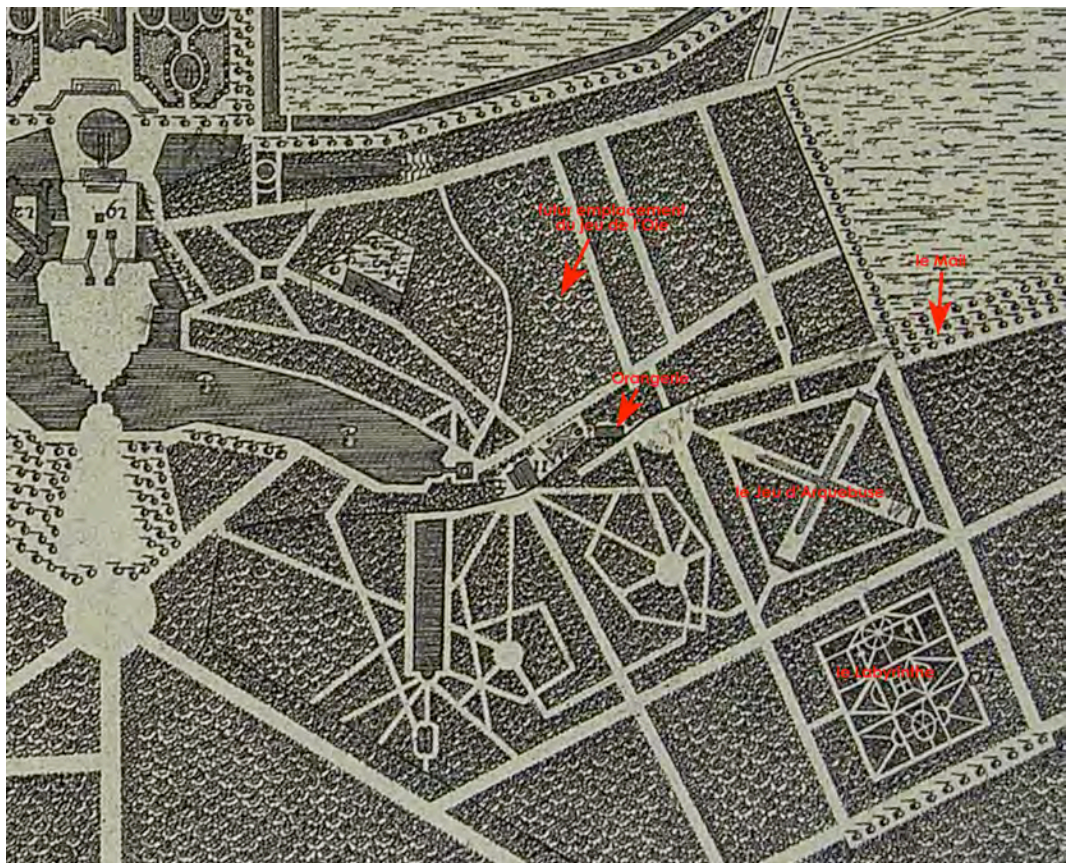


fig. 16 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie en 1704 – Plan gravé de Chantilly, par Nicolas de FER, 1704, détail - © BNF



fig. 17 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie au début du XVIIIe siècle – Plan du parc de Chantilly, anonyme, non daté, postérieur à 1704, détail - Archives du Château de Chantilly, CP-CHA-B-002-(08)

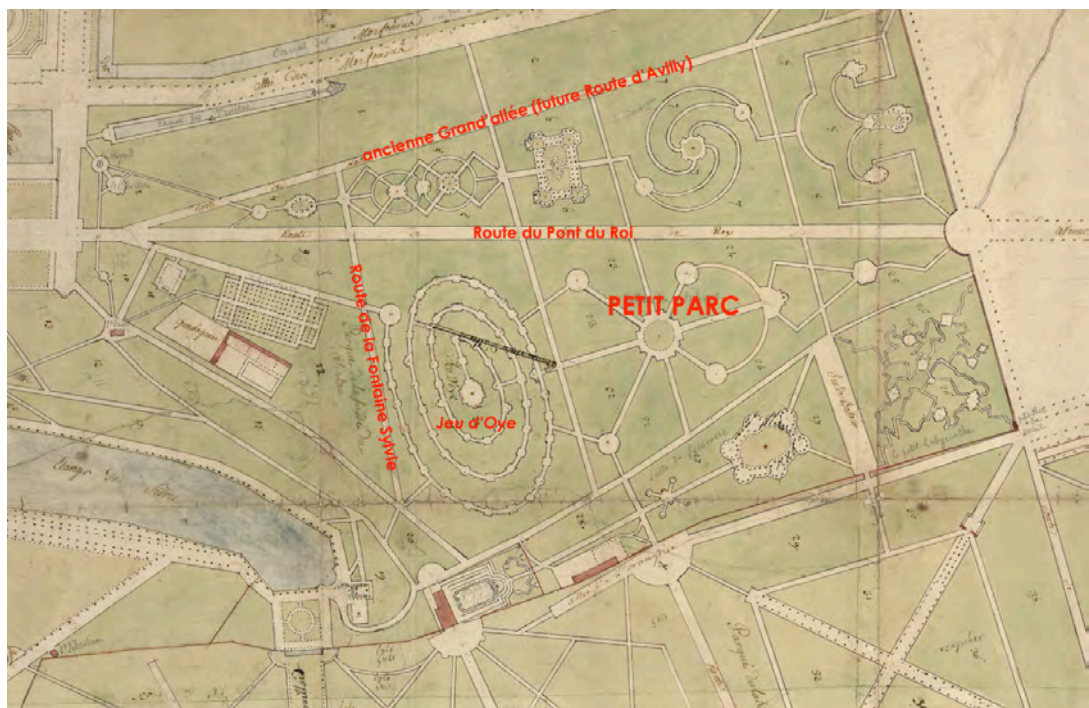


fig. 18 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie en 1742 – Plan du parque de la fosse du château de Chantilly (...) par BRETEUIL, 1742, détail - Archives du Château de Chantilly, CP-CHA-B-002-(09)

D- Interprétation des images géophysiques

a) Les anomalies liées à la nature du substrat géologique

Les images obtenues par représentation linéaire non optimisée des valeurs de résistivité (**Pl. III**) montrent que plus la profondeur d'investigation est importante plus la résistivité globale du sous-sol augmente : l'image A est plus claire que l'image B, qui est elle-même plus claire que l'image C. Cette gradation ainsi que la forte résistivité enregistrée à la profondeur théorique de 1 m (image A) s'expliquent par le contexte géologique local. En effet, d'après la carte géologique, le jeu de l'Oie se situe sur un plateau calcaire occupé par le calcaire du Lutétien supérieur (**fig. 19**). Au vu des images géophysiques, ce substrat calcaire est proche de la surface et son plafond apparaît irrégulier. En effet, la zone très résistante observée sur les trois images A, B et C, entre 40 et 50 m (**Pl. III et IV**), correspond sans doute à une remontée ponctuelle de la roche sous-jacente.

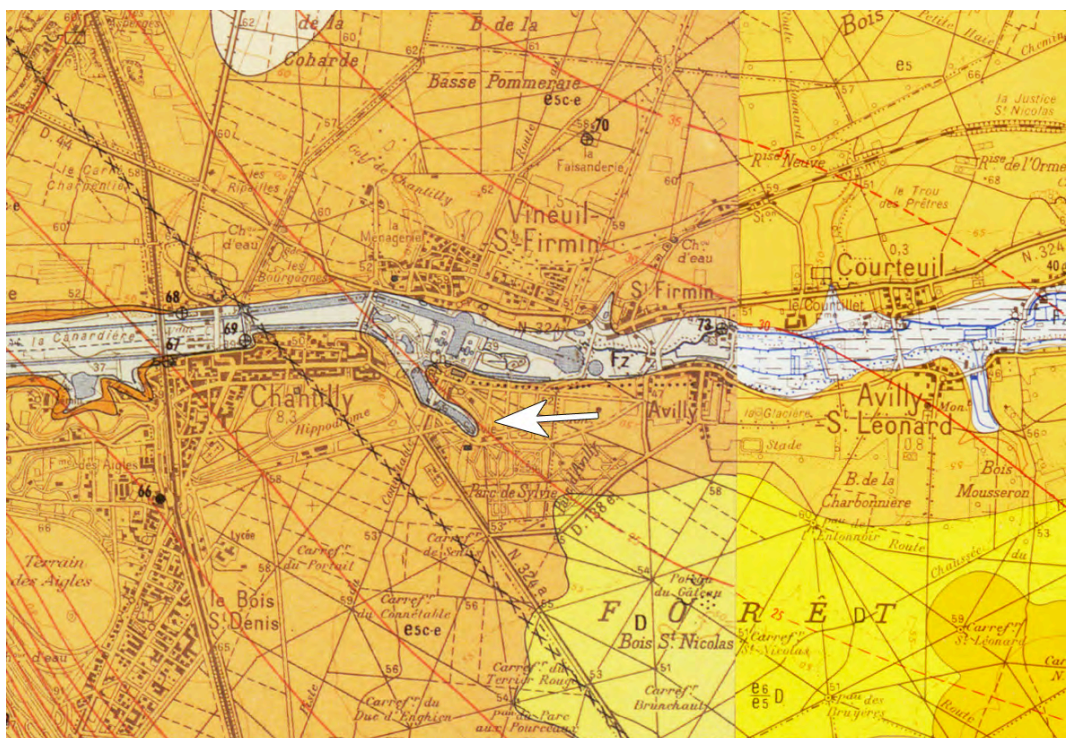


fig. 19 : Localisation du jeu de l'Oie sur la carte géologique – Extrait de la feuille de Creil - © IGN / © BRGM

b) Les anomalies liées aux activités forestières récentes

Les nombreux traits doubles à caractère conducteur observés sur les trois images de résistivité en plusieurs endroits de la zone prospectée, témoignent de toute évidence du passage des engins de débardage utilisés depuis une vingtaine d'années pour l'entretien du couvert forestier ayant remplacé l'ancien bosquet. Le poids des engins, ajouté à la répétition des passages, a entraîné un phénomène de tassement au niveau de la bande de circulation des roues, d'où une moins bonne évacuation de l'eau qui a tendance à stagner dans les couches superficielles du sol, ce qui, en terme de résistivité électrique, se traduit par un signal conducteur (**Pl. VII, fig. 1**).

c) Les anomalies liées à la création de l'allée de jeu contemporaine

A la fin des années 1980, l'allée de jeu en spirale a été recréée par simple défrichage et abattage des arbres situés sur son tracé supposé. Depuis, les services du château la maintiennent en l'état et l'utilisent pour leurs déplacements à l'intérieur du bosquet.

Sur les images géophysiques, cette allée apparaît sous la forme d'une trace linéaire d'environ 4 m de large, composée de valeurs de résistivité assez homogènes et à tendance conductrice (**Pl. VII, fig. 2**). Cette trace passe à droite du Pont (case n° 6) et les bornes numérotées sont pour la plupart situées sur son axe médian. Il ne s'agit donc pas de l'allée historique. Nous sommes en présence d'un artéfact de la fin du XXe siècle dont il faut faire abstraction pour raisonner sur la configuration spatiale du jeu au XVIIIe siècle.

d) Les anomalies liées à l'implantation actuelle des allées du Petit Parc

Le plan projet du Petit Parc, élaboré par l'agence Gatier dans le cadre de l'étude préalable, résulte d'une compilation des données cartographiques et topographiques disponibles à l'époque de sa réalisation en juillet 2010 (**fig. 20**). Or, en fonction des secteurs du Petit Parc, ces données s'avèrent plus ou moins fiables. La zone du jeu de l'Oie, par exemple, n'a jamais fait l'objet d'un relevé de géomètre précis (**fig. 21**). Ainsi, le tracé des allées qui la cernent et qui la traversent, telles qu'elles apparaissent sur ce plan projet, est aléatoire. Les résultats de la prospection géophysique nous permettent aujourd'hui d'y voir un peu plus clair.

L'allée qui borde le côté occidental du bosquet (ancienne *Route de la Fontaine Silvie*²⁷) apparaît sur les images géophysiques sous la forme de deux traits conducteurs parallèles correspondant aux bandes de roulement des roues des véhicules qui l'empruntent depuis sa création aux alentours de 1737. L'allée qui recoupe le jeu de l'Oie en diagonale (ancienne *Route du Quinconce*²⁸), implantée à la fin du XVIIIe siècle et restaurée il y a peu, correspond quant à elle à la zone en jaune qui n'a pas pu être prospectée en raison de la présence d'un revêtement stabilisé. En superposant ces anomalies aux différents plans du Petit Parc (**Pl. VII, fig. 3**), on s'aperçoit qu'aucune de ces deux allées n'est exactement à l'endroit où le plan projet les situe, confirmant la réserve émise plus haut. En revanche, l'allée ouest se superpose exactement au tracé historique du XVIIIe siècle. Ainsi, la fiabilité géométrale du plan historique conservé sous la cote CP-CHA-C-001-(03), déjà vérifiée en ce qui concerne les éléments internes du jeu de l'Oie, s'applique également aux aménagements qui le bordent.

Nous pensons qu'un relevé de géomètre précis des contours du jeu de l'Oie et des allées qui le cernent, est nécessaire. Actuellement, le relevé des structures réalisé par l'INRAP, pourtant très précis, flotte dans l'espace non topographié du Petit Parc. Ce travail permettrait de recalibrer les vestiges du jeu de l'Oie sur le plan topographique général du domaine.

e) Les anomalies liées aux interventions archéologiques antérieures

Les sondages réalisés en 2011 au niveau des cases n° 19 (le Cabaret), n° 58 (la Mort) et n° 52 (la Prison), et qui ont été remblayés, apparaissent globalement sous la forme d'anomalies diffuses conductrices et homogènes (**Pl. VII, fig. 3**).

Les vestiges lapidaires mis au jour dans les années 1980 au niveau de la case d'arrivée n° 63, ont été refouillés en 2011, puis laissés à l'air libre. Sur l'image géophysique, cette zone

²⁷ D'après la dénomination figurant sur le plan de la fin du XVIIIe coté CP-CHA-A-009-(03).

²⁸ Idem

apparaît en effet comme très perturbée, avec des valeurs de résistivité très hétérogènes dues à la présence des vestiges à la surface du sol.

La confrontation avec le plan historique du jeu de l'Oie CP-CHA-C-001-(03) fait également apparaître que les sondages destinés à retrouver les structures du Cabaret et de la Mort ont manqué leur cible. Le fait qu'ils soient négatifs n'augure donc en rien de la présence ou non de vestiges archéologiques dans le sous-sol.

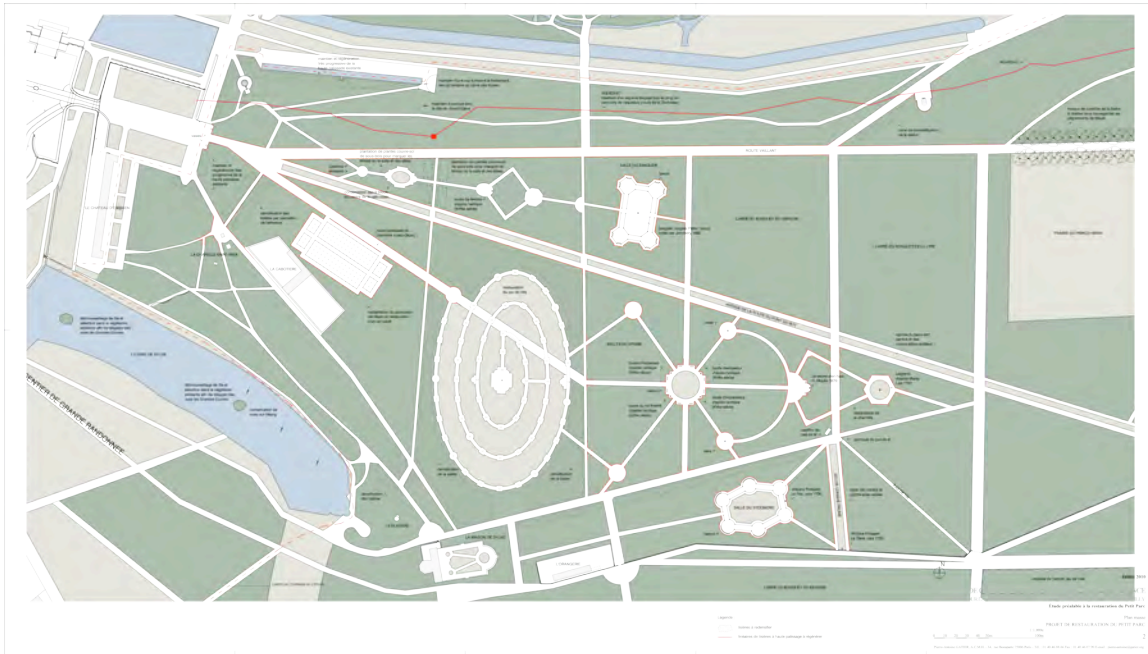


fig. 20 : Plan projet du Petit Parc réalisé en juillet 2010 (documentation : Agence Gatier)



fig. 21 : Plan topographique du domaine de Chantilly (documentation : Fondation pour la sauvegarde et le développement de Chantilly)

f) Les anomalies attribuables aux aménagements du XVIII^e siècle

En superposant le plan historique du jeu de l'Oie à l'image de résistivité obtenue à la profondeur d'investigation théorique de 25 cm (**Pl. VII, fig. 4**), il est possible de faire des rapprochements entre certaines anomalies et les aménagements supposés du XVIII^e.

Sur le plan historique de référence coté CP-CHA-C-001-(03), les cases circulaires, qui sont des cases Oie, comportent systématiquement deux éléments dessinés en rouge²⁹ (**fig. 23**) : un petit carré situé du côté droit de l'allée de jeu, qui correspond à la borne numérotée, et un carré de plus grande taille, situé en vis-à-vis, du côté gauche de l'allée de jeu. D'après ce qui a été observé sur le terrain, aux cases n° 9, 32 et 45 (**fig. 22**), ces carrés de plus grande taille sont des socles en pierre d'environ 80 cm de côté, situés systématiquement à plus ou moins 5 m de la borne numérotée correspondante (**Pl. VI**). Il est probable qu'au XVIII^e siècle, ces socles monolithes, ou piédestaux, étaient surmontés d'une effigie d'oie en pierre³⁰.

Or, sur l'image géophysique, une anomalie résistante de forme quadrangulaire apparaît à environ 5 m à l'est de la borne numérotée de la **case Oie n° 5** (**Pl. VII, fig. 4**). Cette anomalie pourrait signaler l'existence d'un socle d'oie enfoui dans le sol. Nous ferons la même hypothèse en ce qui concerne la trace résistante observée 5 m à l'ouest de la borne numérotée de la **case Oie n° 18**.



fig. 22 : Disposition des vestiges à la case Oie n° 32 (cliché : C. Travers)

²⁹ Il semble que la couleur rouge ait été choisie pour distinguer les éléments réalisés en pierre ou en maçonnerie.

³⁰ C'est en tout cas ce que semble indiquer la description publiée dans les éditions de 1755, 1762 et 1768 de l'ouvrage de Dezallier d'Argenville : « (...) A côté est le jeu d'Oie pratiqué dans un nouveau bosquet, avec des pierres qui marquent les numéros, & d'espace en espace des figures d'oies montées sur des piédestaux. (...) » dans : DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, à Paris, chez De Bure, Libraire, 1755, p. 344

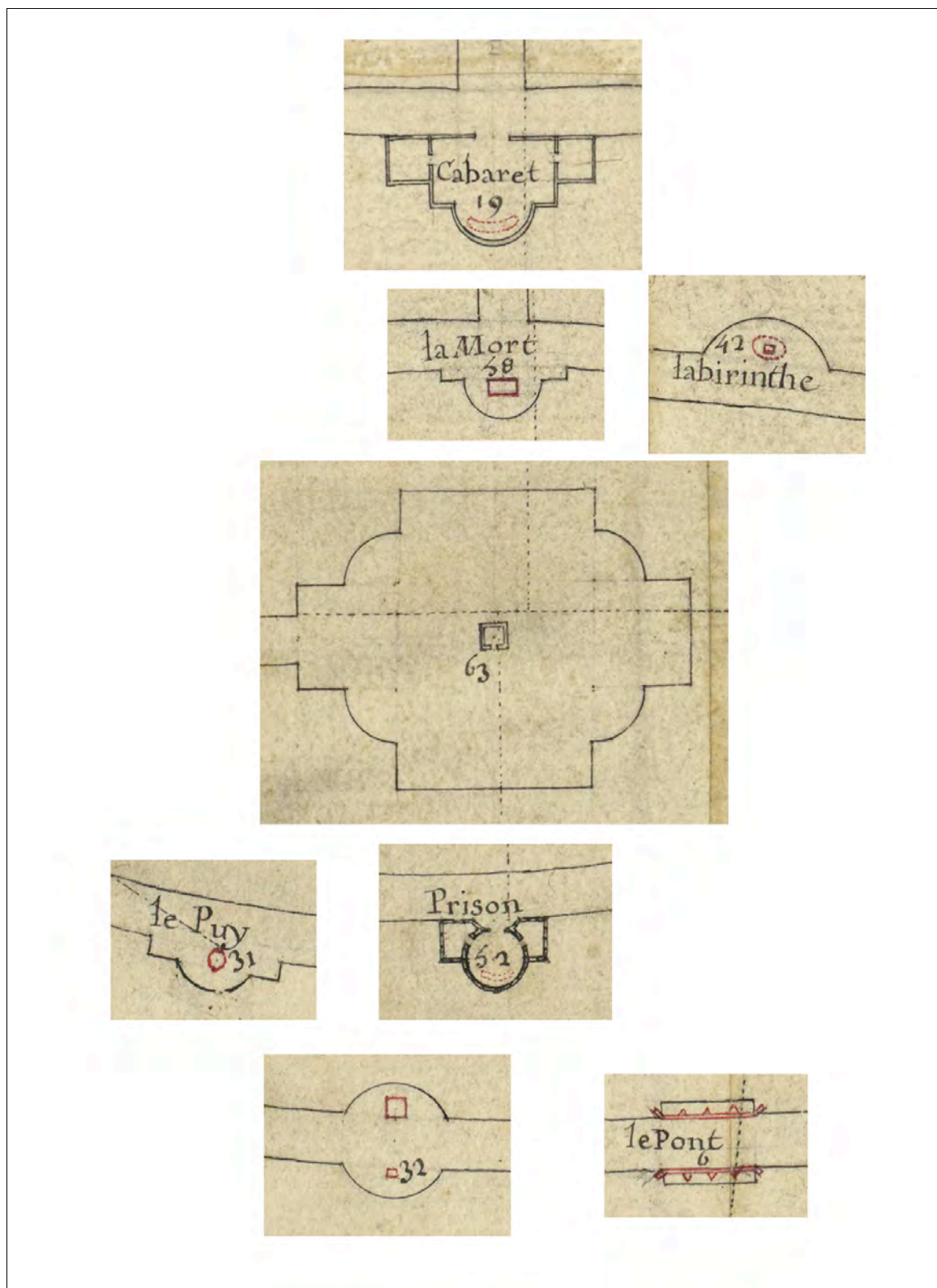


fig. 23 : Détails des éléments du jeu de l'Oie figurant sur le plan historique de référence CP-CHA-C-001-(03)

A la **case du Labyrinthe n° 42**, le plan historique figure un élément ovale en pointillé, surmonté d'un petit élément carré, le tout dessiné en rouge et situé du côté droit de l'allée de jeu au centre d'un renforcement en arrondi (**fig. 23**). Or, sur l'image géophysique, on repère une zone résistante faisant à peu près les mêmes dimensions et située quasiment au même endroit que cet élément ovale (**Pl. VII, fig. 4**). L'hypothèse selon laquelle nous serions en présence des substructions maçonnées du Labyrinthe, ou de ce qui était censé le représenter, est à envisager.

A la **case de la Mort n° 58**, le plan figure un élément rectangulaire dessiné en rouge et situé du côté gauche de l'allée, au centre d'une niche en abside agrémentée de deux petits renforcements latéraux rectangulaires (**fig. 23**). Presque au même endroit, l'image géophysique présente une trace résistante dont les dimensions et l'orientation sont très comparables à celles de cet élément rectangulaire (**Pl. VII, fig. 4**). Il est donc probable que cette anomalie soit due à la présence d'un vestige maçonné relatif à l'élément qui représentait la Mort au XVIIIe.

Au centre de la **case n° 63**, le plan historique figure un élément de plan carré comportant une ouverture du côté ouest. Cet élément est dessiné à l'aide d'un trait double de couleur noire, tout comme la Prison et le Cabaret (**fig. 23**). Ainsi, contrairement aux bornes, au Puits et au Pont, qui sont en pierre et qui eux, sont dessinés en rouge (**fig. 23**), ces édifices étaient conçus dans un autre matériau, que l'on imagine être du bois ou du treillage. Bien que d'apparence légère, ces petits édifices étaient fondés. C'est en tout cas ce que Jean-Louis Bernard a constaté pour la Prison. Néanmoins, nous ne voyons pas très bien le rapport entre cet élément carré, les vestiges lapidaires relevés par l'INRAP en 2011 au niveau de la case n° 63 (**Pl. I**), et le jeu de Bagues, dont l'existence a été confirmée par l'analyse des sources historiques (Cf. plus haut). Ce dernier aurait été installé *a posteriori* car il ne figure pas sur le plan historique réalisé aux alentours de 1737. En tout état de cause, l'image géophysique comporte bien une anomalie résistante quadrangulaire située quasiment à l'endroit où le plan historique figure l'élément de plan carré (**Pl. VII, fig. 4**). Cette anomalie pourrait signaler l'existence d'un vestige maçonné³¹ dont la recherche permettrait de mieux cerner quel type d'aménagement a occupé la case d'arrivée au XVIIIe siècle.

Enfin, notons que les images géophysiques ne permettent pas de lire le tracé de **l'allée de jeu** originelle, et notamment de faire la distinction entre les zones plantées constitutives de l'architecture du bosquet et celles réservées à la circulation des joueurs. Il y a sans doute plusieurs explications possibles.

L'allée de jeu contemporaine recouvrant en partie le tracé de l'allée de jeu originelle, on peut penser que l'impact de cette dernière sur la résistivité du sous-sol a été masqué ou occulté par celui de l'allée actuelle. Cependant, même aux endroits où l'allée de jeu originelle n'a pas subi de perturbation particulière, soit parce que son tracé est totalement décalé de celui de l'allée de jeu contemporaine (dans l'axe du Pont), soit parce qu'elle n'a pas été recréée à la fin du XXe siècle (le raccourci permettant d'accéder directement à la case de la Mort depuis la case n° 43), l'image géophysique ne présente aucune anomalie significative. Il faut donc envisager une autre explication.

Les sondages ouverts en 2011 en travers de l'allée de jeu originelle n'ont révélé aucun traitement de surface particulier³². Cela signifie que cette allée était soit en gazon, soit tout simplement en terre. En terme d'impact sur le sous-sol, tout au plus peut-on s'attendre à un phénomène de tassement des couches superficielles du sol. Cependant, même en considérant que le jeu de l'Oie a fonctionné une trentaine d'années³³, la fréquentation

³¹ Ce vestige serait donc situé au-dessous du niveau de décapage atteint lors des interventions archéologiques antérieures.

³² Au XVIIIe, il existe trois types d'allée de jardin : les allées en terre damée, les plus simples à mettre en œuvre mais les moins pérennes, les allées gazonnées, et les allées construites, plus durables mais aussi plus lourdes en terme de mise en œuvre. Ces dernières étaient généralement fondées sur une sous-couche de consolidation en recoupe calcaire et revêtues de sable.

³³ Grosso modo de 1740 à 1770.

occasionnelle de cette allée par quelques joueurs, donc par des piétons, a-t-elle suffi à modifier la structure du sol au point que cela ait un impact sur la résistivité du sous-sol presque 300 ans plus tard ? Il est probable que non, d'autant plus que depuis le XVIII^e siècle, compte tenu de la très grande activité biologique qui règne dans ce contexte de sous-bois où l'humus et la structure du sol se régénèrent en permanence, les traces ténues liées à cette fréquentation occasionnelle ont dû s'effacer.

g) Les anomalies attribuables aux aménagements antérieurs au XVIII^e siècle

L'analyse de l'évolution du secteur d'implantation du jeu de l'Oie entre la fin du XVI^e et le début du XVIII^e siècle (Cf. plus haut) a permis de comprendre qu'au cours de cette période celui-ci avait été occupé par trois aménagements successifs : au XVI^e siècle, un grand enclos rectangulaire probablement cerné de murs, dont la fonction reste à ce jour indéterminée (garenne, pépinière, terrain de jeu ?), au XVII^e siècle, un jeu de longue paume également cerné de murs, et enfin, ce dernier ayant été supprimé entre 1659 et 1673, un chemin forestier au tracé sinueux reliant la fontaine de Sylvie à la grande allée faisant face au château (Route d'Avilly).

En reportant les différents tracés historiques sur le plan du Petit Parc réalisé au XVIII^e siècle³⁴, et en leur superposant l'image géophysique obtenue à la profondeur théorique de 25 cm, il est apparu que la prospection avait dû recouper ces différents aménagements et qu'il allait éventuellement être possible d'attester leur existence, voire de les localiser plus précisément **(Pl. VIII)**.

A l'endroit où, théoriquement, la prospection devrait recouper le chemin visible sur le plan de 1704, on distingue en effet deux traces linéaires et parallèles, à tendance conductrice. Espacées d'environ 5 m et orientées selon une direction SO-NE, ces anomalies géophysiques pourraient correspondre aux bas-côtés de l'ancien chemin forestier, et ainsi signaler la présence de ce dernier approximativement à l'endroit attendu.

En ce qui concerne l'enclos rectangulaire et le jeu de Longue Paume signalés respectivement en 1579 et en 1659, aucune anomalie véritablement significative n'apparaît aux endroits escomptés, ni même dans la totalité de l'image. Le caractère schématique, voire symbolique de ces plans, n'apporte aucune garantie quant aux proportions et à l'implantation exactes de ces aménagements tels qu'ils existaient aux XVI^e et XVII^e siècles³⁵. Il se peut donc que la prospection soit passée à côté.

En retenant l'hypothèse que ces aménagements se trouvaient bien sur l'emprise de la prospection, la fondation des murs matérialisant leur périmètre aurait dû apparaître sur les images géophysiques, logiquement sous la forme d'anomalies résistantes linéaires orientées dans le sens N-S. Or, il n'en est rien. Ainsi, trois solutions s'offrent à nous :

1- Pour une raison qui nous échappe, propre aux conditions de terrain, ces maçonneries n'ont pas eu d'impact visible sur la résistivité du proche sous-sol.

³⁴ Compte tenu de l'imprécision géométrale des plans antérieurs au XVIII^e siècle, cette opération a nécessité de déformer les plans de 1579, 1659 et 1704. Lors de cette déformation, nous nous sommes attachés à faire coïncider la position des allées dénommées à la fin du XVIII^e siècle, Route d'Avilly, Route du Hameau, Route du Petit Labyrinthe et Route de la Cabotière - dont l'étude historique a montré qu'elles étaient en place dès la fin du XVI^e siècle - avec celles figurant sur le plan historique du Petit Parc.

³⁵ En effet, les dimensions du jeu de longue paume figuré sur le plan de 1659 sont tout à fait irréalistes (environ 200 m x 40 m). D'après les règles actuelles, probablement héritées des règles historiques, la longueur d'un terrain de longue paume doit osciller entre 60 et 80 m, et sa largeur entre 12 et 14 m (www.longue-paume.fr). Le « jeu de Battoir » figurant sur le plan historique du Petit Parc est quant à lui relativement conforme à ces prescriptions puisqu'il fait environ 100 m de long sur 15 m de large.

2- Lors de la suppression de ces aménagements, les maçonneries de fondation des murs qui les entouraient ont été récupérées³⁶.

3- Il n'y a jamais eu de maçonnerie car le trait épais que nous interprétons sur les plans de 1579 et de 1659 comme étant un mur, n'en était pas un. A cette époque, un jeu de longue paume pouvait en effet être clos par des palissades³⁷. Or, d'un point de vue géophysique, ce type de structure est beaucoup moins facilement détectable qu'une maçonnerie.

CONCLUSION

La prospection électrique menée sur le jeu de l'Oie de Chantilly en novembre 2012 et le travail d'analyse qui en a découlé, nous ont conduit à :

- Mettre en évidence la fiabilité du plan conservé dans les archives du château de Chantilly sous la cote CP-CHA-C-001-(03), qui pourra à l'avenir servir de référence lors de la restauration du jeu de l'Oie et plus globalement des aménagements du Petit Parc,
- Mieux cerner l'évolution de ce secteur du parc depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'à nos jours, avec notamment la mise en évidence de l'existence aux XVI^e et XVII^e siècles d'un jeu de longue paume et d'un chemin probablement situés sur l'emprise du futur jeu de l'Oie,
- Fixer le nom des allées du Petit Parc à l'aide d'un document de la fin du XVIII^e siècle,
- Comprendre la configuration spatiale du jeu, et notamment démontrer qu'à l'origine les bornes numérotées flanquaient le côté droit de l'allée en spirale, que cette dernière passait sur le tablier du Pont, et que les socles d'oie flanquaient son côté gauche,
- Confirmer la présence d'un jeu de Bagues au sein du jeu de l'Oie,
- Et enfin, grâce aux images géophysiques, repérer un certain nombre d'aménagements susceptibles d'appartenir aux dispositions d'origine du jeu de l'Oie et ainsi mieux cibler les recherches futures.

D'un point de vue plus général, cette étude a montré quel était l'intérêt de mener de façon conjointe et croisée l'analyse des éléments de terrain, qu'il s'agisse de vestiges matériels ou d'anomalies géophysiques, avec une analyse approfondie et experte de la documentation historique.

³⁶ Ce qui, dans une logique d'économie de matériaux, était assez courant à cette époque.

³⁷ « (...) Jeu de plein air, la longue paume nécessite un espace libre, ou qu'on libère momentanément, et assez vaste ; cela peut être aussi un lieu délimité sur plusieurs côtés par un mur ou des palissades, contre lesquels on fait rebondir l'esteuf. (...) » dans : BELMAS E., *Jouer autrefois : Essai sur le jeu dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 2006, p. 119 et 120

LISTE DES FIGURES

fig. 1 : Localisation du jeu de l'Oie sur le plan projet réalisé par l'agence Gatier.....	p. 3
fig. 2 : Localisation de la zone de prospection.....	p. 3
fig. 3 : Installation des câbles gradués.....	p. 6
fig. 4 : Matériel de prospection.....	p. 6
fig. 5 : Boîtier de répartition permettant de brancher les cinq électrodes au multiplexeur.....	p. 6
fig. 6 : Dessin intitulé « <i>Le Jeu de Loye De Chantilly</i> », anonyme, non daté (XVIIIe), Archives du château de Chantilly.....	p. 8
fig. 7 : Plan du Petit Parc de Chantilly, crayon sur papier, anonyme, vers 1737, Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-C-001-(03).....	p. 8
fig. 8 : Disposition des vestiges du XVIIIe à la case Pont n° 6.....	p. 11
fig. 9 : <i>Plan du parque de la fasse du château de Chantilly</i> , par Breteuil, jardinier du Prince de Condé, 1742, détail - Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-B-002-(09).....	p. 12
fig. 10 : Plan du Petit Parc de Chantilly, anonyme, vers 1737, détail - Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-C-001-(03).....	p. 12
fig. 11 : Plan du Petit Parc, anonyme, non daté, postérieur à 1795 - Archives du château de Chantilly, cote CP-CHA-A-009-(03).....	p. 14
fig. 12 : Localisation du « charme de 60 ans » mentionné sur le plan de la fig. 11.....	p. 14
fig. 13 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie à la fin du XVIe siècle - Plan du parc de Chantilly, détail, extrait de : Jacques Ier ANDROUET DU CERCEAU, <i>Le second volume des plus excellents Bastiments de France</i> , 1579 - © INHA	p. 16
fig. 14 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie au milieu du XVIIe siècle – Plan du parc de Chantilly, Anonyme, 1659, détail - Archives du Château de Chantilly, CP-CHA-A-001-(04).....	p. 16
fig. 15 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie en 1673 – Plan de Chantilly, par Claude DESGOTS, 1673, détail - Archives du Château de Chantilly.....	p. 17
fig. 16 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie en 1704 – Plan gravé de Chantilly, par Nicolas de FER, 1704, détail - © BNF.....	p. 17
fig. 17 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie au début du XVIIIe siècle – Plan du parc de Chantilly, anonyme, non daté, postérieur à 1704, détail - Archives du Château de Chantilly, CP-CHA-B-002-(08)....	p. 18
fig. 18 : Le secteur d'implantation du jeu de l'Oie en 1742 – <i>Plan du parque de la fasse du château de Chantilly (...)</i> par BRETEUIL, 1742, détail - Archives du Château de Chantilly, CP-CHA-B-002-(09).....	p. 18
fig. 19 : Localisation du jeu de l'Oie sur la carte géologique – Extrait de la feuille de Creil - © IGN / © BRGM.....	p. 19
fig. 20 : Plan projet du Petit Parc réalisé en juillet 2010 (documentation : Agence Gatier).....	p. 21
fig. 21 : Plan topographique du domaine de Chantilly (documentation : Fondation pour la sauvegarde et le développement de Chantilly)	p. 21
fig. 22 : Disposition des vestiges de la case Oie n° 32 (cliché : C. Travers).....	p. 22
fig. 23 : Détails des éléments du jeu de l'Oie figurant sur le plan historique de référence CP-CHA-C-001-(03).....	p. 23

LISTE DES PLANCHES

Pl. I : Structures du jeu de l'Oie relevées en septembre 2011.....	p. 31
Pl. II : Positionnement du cadre de prospection sur le tracé historique du jeu de l'Oie de Chantilly.....	p. 32
Pl. III : Images de résistivité – Représentation linéaire des valeurs de résistivité avec la même étendue des valeurs (du noir au blanc) pour chaque image.....	p. 33
Pl. IV : Images de résistivité – Représentation linéaire optimisée des valeurs de résistivité pour chacune des trois images.....	p. 34
Pl. V : Positionnement de l'allée de jeu par rapport aux vestiges repérés sur le terrain.....	p. 35
Pl. VI : Vestiges du jeu attribuables au XVIIIe siècle superposés au tracé historique du jeu de l'Oie.....	p. 36
Pl. VII : Interprétation des anomalies géophysiques observées sur l'image de résistivité obtenue à la profondeur théorique de 25 cm.....	p. 37
Pl. VIII : Superposition de l'image géophysique obtenue à la profondeur de 25 cm aux tracés des plans antérieurs à 1737 et tracé des anomalies géophysiques visibles.....	p. 38

BIBLIOGRAPHIE

BELMAS E., *Jouer autrefois : Essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, « Epoques », 2006

BERNARD J.-L., *Parc du château, Jeu de l'Oie, Chantilly, Oise (Picardie)*, Rapport de prestation, INRAP Nord-Picardie, février 2012

CAVELIER Cl., GOGUEL J., *Carte géologique de la France à 1/50 000, Creil, XXIII-12*, Ministère de l'Industrie, Service de la carte géologique de la France, Nancy, 1967

DAVID C., « Trois exemples de prospection géophysique par la méthode électrique appliquée à l'archéologie des jardins », *Polia, Revue de l'art des jardins*, n° 8, Automne 2007

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, à Paris, chez De Bure, Libraire, 1755

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville, Troisième édition Corrigée & augmentée*, à Paris, chez De Bure Père, Libraire, 1768

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville, Quatrième édition Corrigée & augmentée*, à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, 1779

GARNIER-PELLE N., *André Le Nôtre (1613-1700) et les jardins de Chantilly*, Catalogue d'exposition, Chantilly, Musée Condé, 14 juin-9 octobre 2000, Somogy éd. d'art, 2000

Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758), publiés sous le patronage de M. le duc de Luynes, par MM. L. Dussieux et Eud. Soulié, Tome troisième, 1739-1741, Paris, Firmin Didot frères, 1860

SICHET F., *Restauration du Petit Parc : partie centrale du Petit Parc, parc de Sylvie, parc d'Avilly, Etude préalable*, Agence Gatier ACMH, juillet 2010

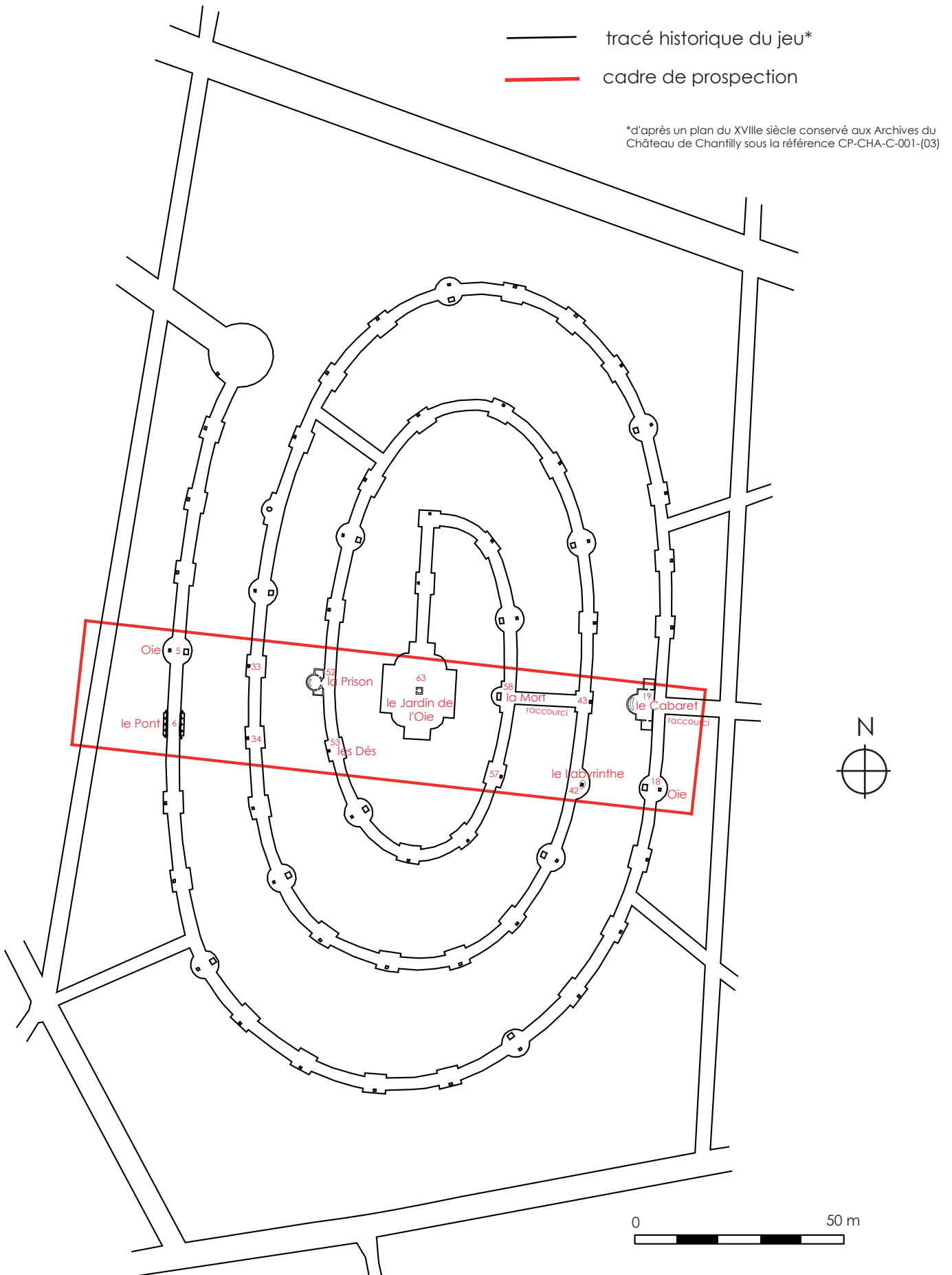
THIERY DE SAINTE-COLOMBE L.-V., *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs Dans les Maisons Royales, Châteaux, Lieux de plaisance, établissements publics, villages & Séjours les plus renommés, aux environs de Paris, avec une indication des Beautés de la Nature & de l'Art qui peuvent mériter l'attention des curieux*, Chez Hardouin & Gattey, Paris, 1788

PLANCHES

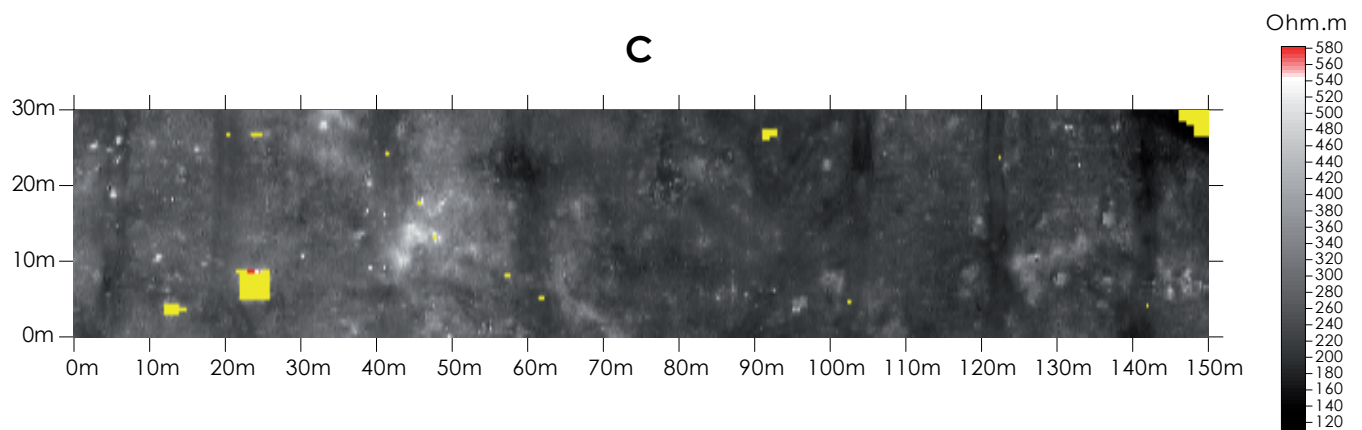
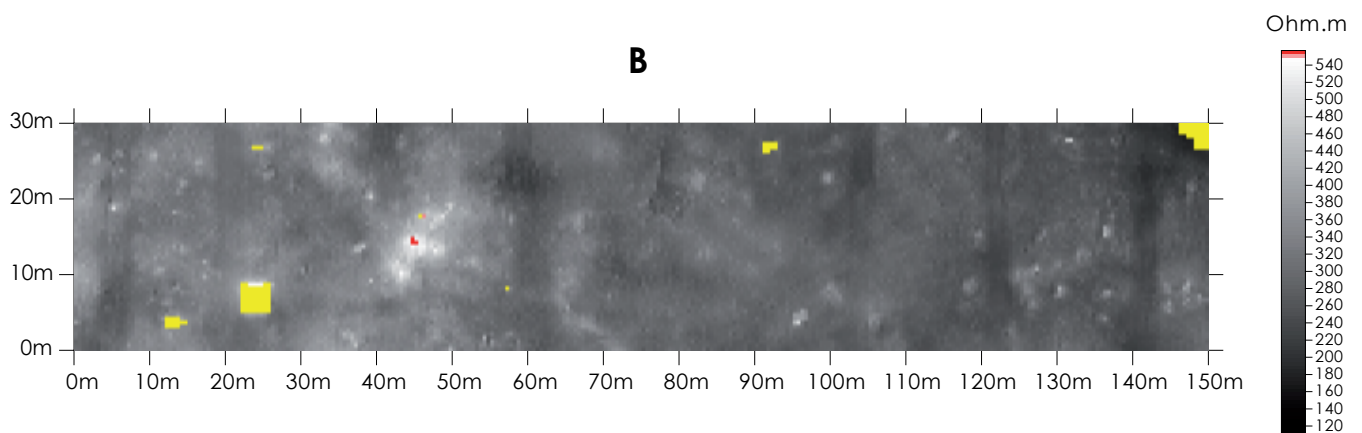
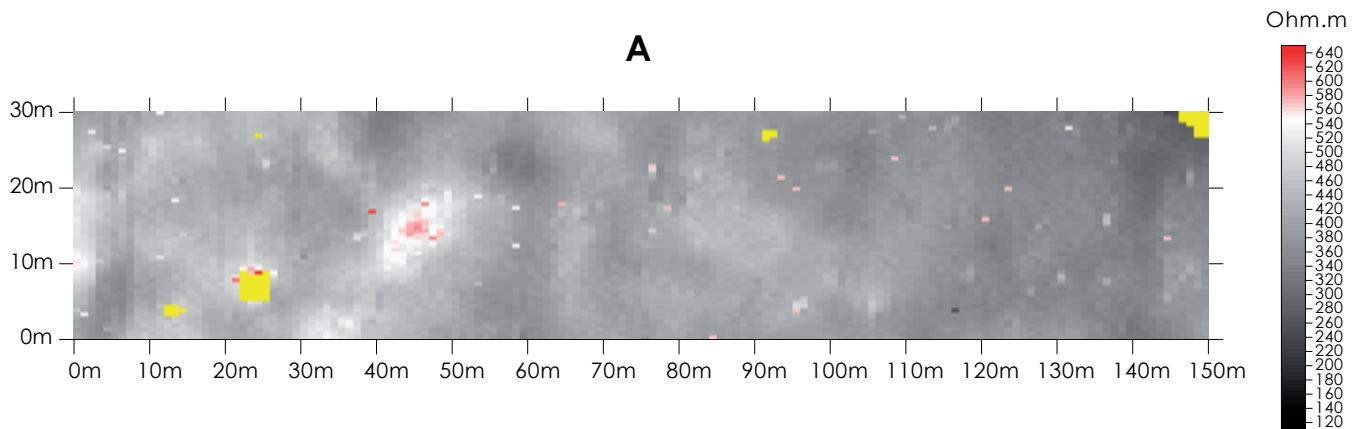


* d'après le relevé réalisé par J.-L. Bernard et son équipe (INRAP)

STRUCTURES DU JEU DE L'OIE RELEVÉES EN SEPTEMBRE 2011



POSITIONNEMENT DU CADRE DE PROSPECTION SUR LE TRACÉ HISTORIQUE DU JEU DE L'OIE DE CHANTILLY



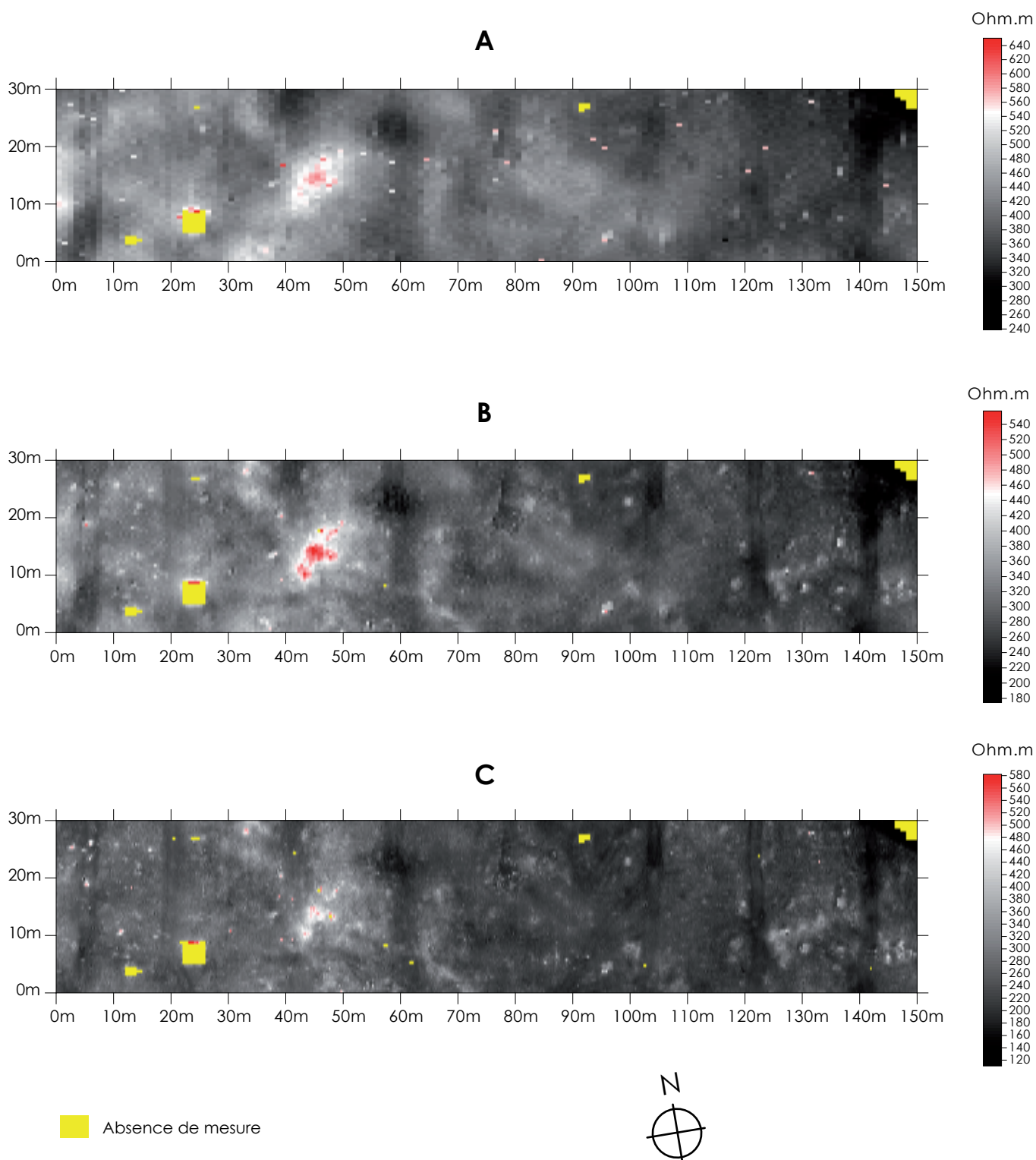
Absence de mesure



IMAGES DE RESISTIVITE - Représentation linéaire des valeurs de résistivité avec la même étendue des valeurs (du noir au blanc) pour chaque image

- A : image de résistivité à la maille de mesure de 0,5 x 1 m - profondeur d'investigation théorique de 1 m
- B : image de résistivité à la maille de mesure de 0,5 x 0,5 m - profondeur d'investigation théorique de 0,5 m
- C : image de résistivité à la maille de mesure de 0,5 x 0,25 m - profondeur d'investigation théorique de 0,25 m

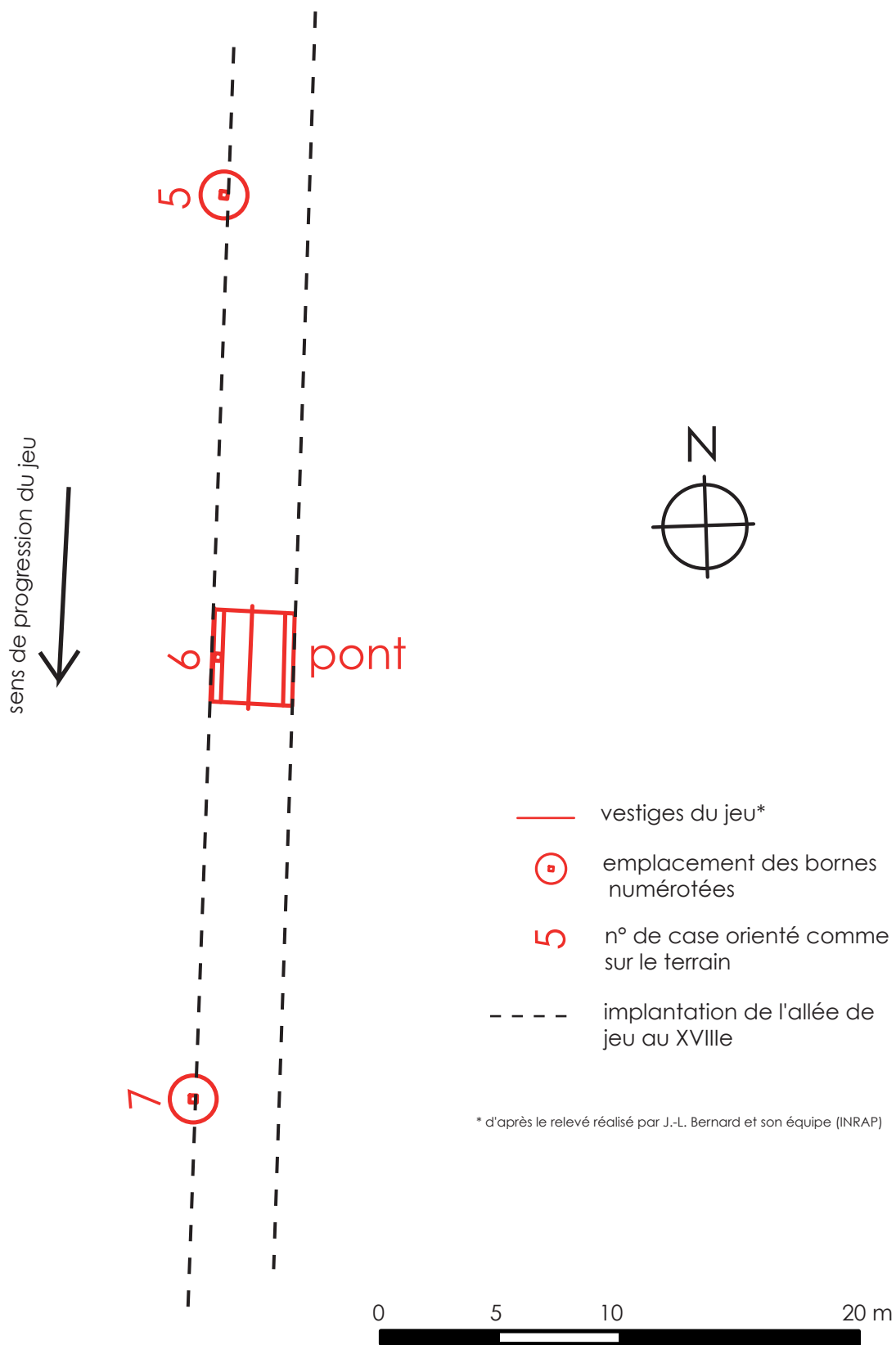
Traitement et visualisation des données à l'aide du logiciel Golden Software Surfer 7 : C. David
 Acquisition des mesures sur le terrain : C. David, Th. David, C. Travers



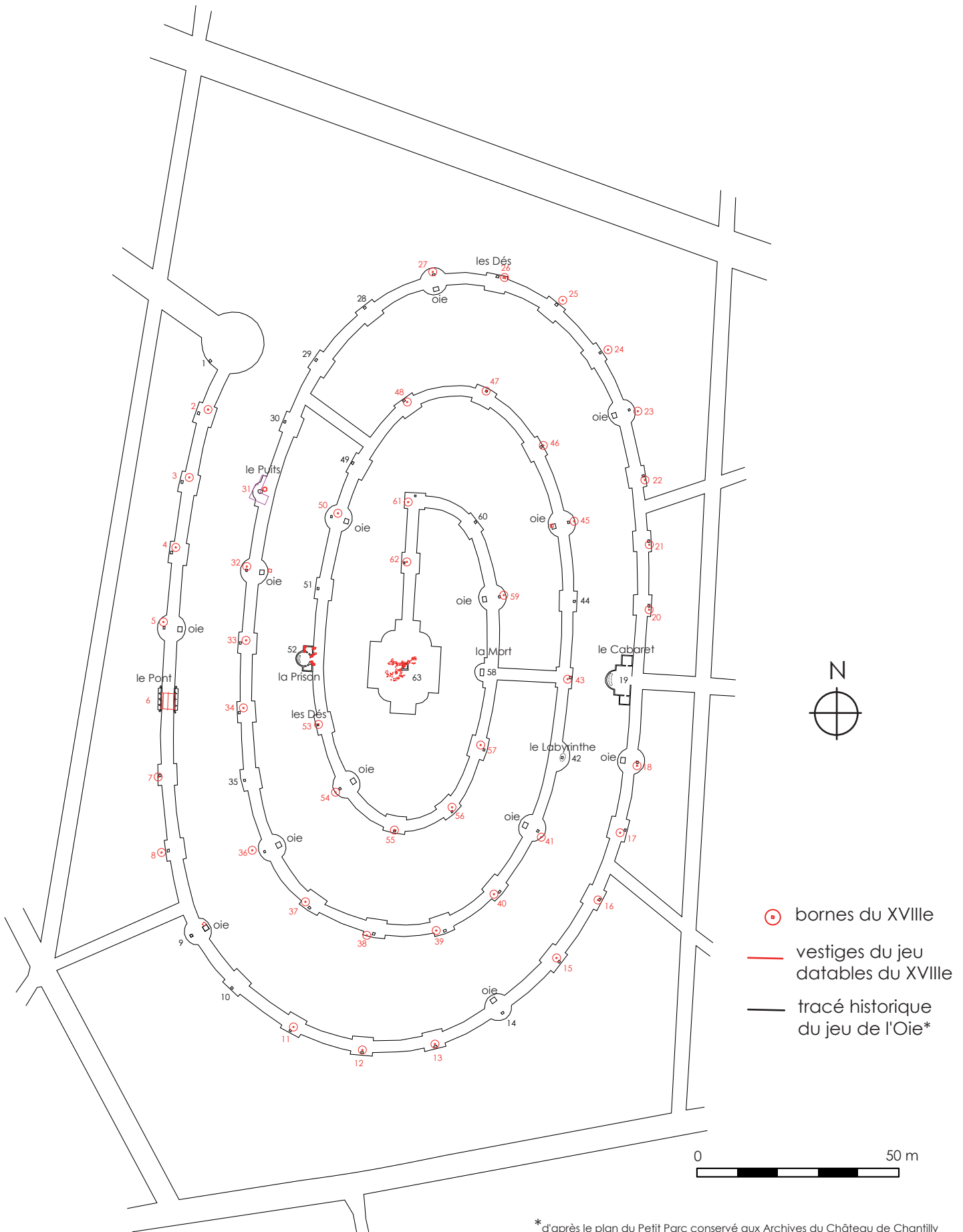
IMAGES DE RESISTIVITE - Représentation linéaire optimisée des valeurs de résistivité pour chacune des trois images

- A : image de résistivité à la maille de mesure de 0,5 x 1 m - profondeur d'investigation théorique de 1 m
- B : image de résistivité à la maille de mesure de 0,5 x 0,5 m - profondeur d'investigation théorique de 0,5 m
- C : image de résistivité à la maille de mesure de 0,5 x 0,25 m - profondeur d'investigation théorique de 0,25 m

Traitement et visualisation des données à l'aide du logiciel Golden Software Surfer 7 : C. David
 Acquisition des mesures sur le terrain : C. David, Th. David, C. Travers

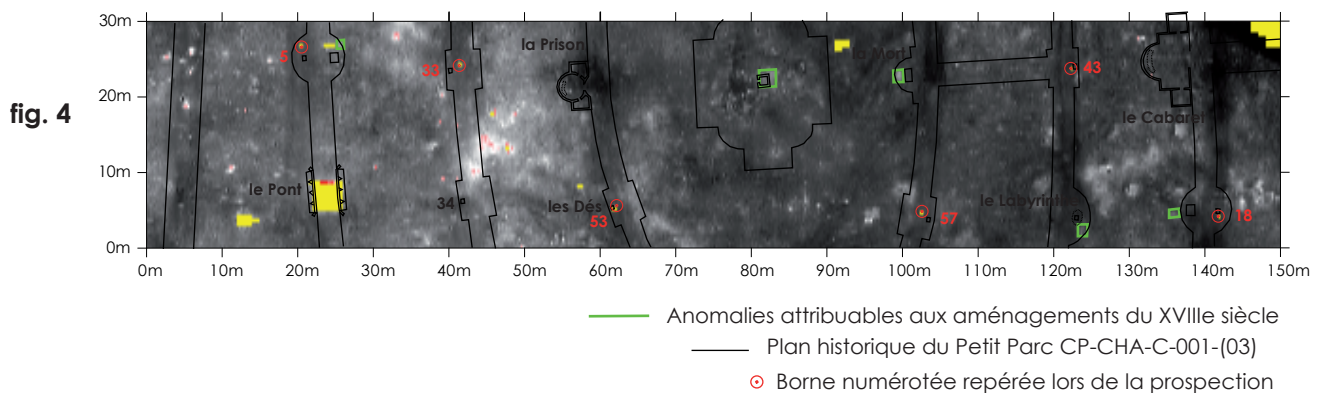
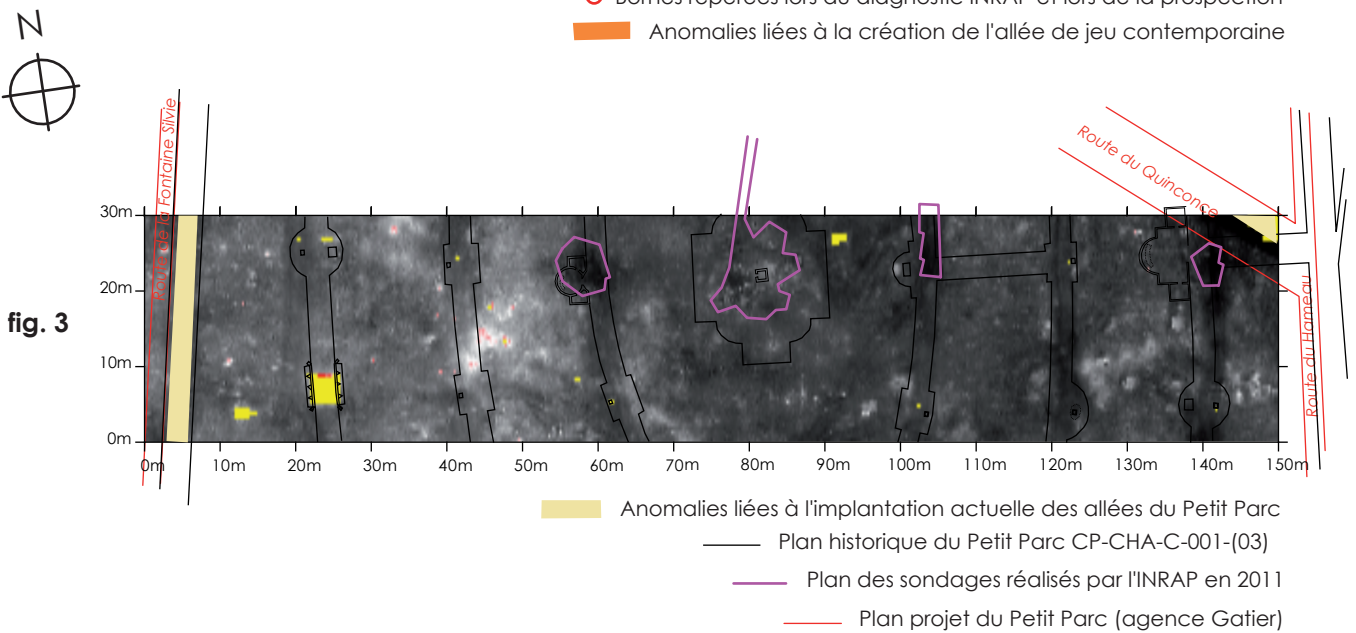
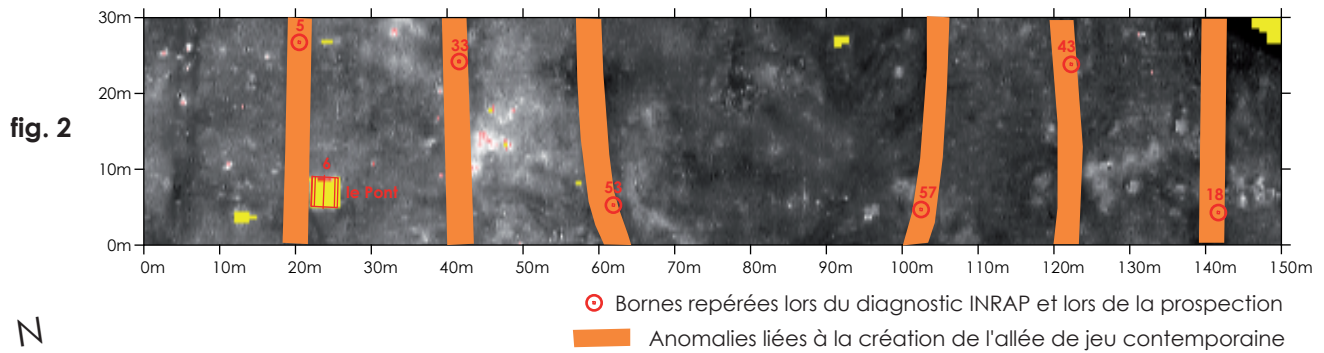
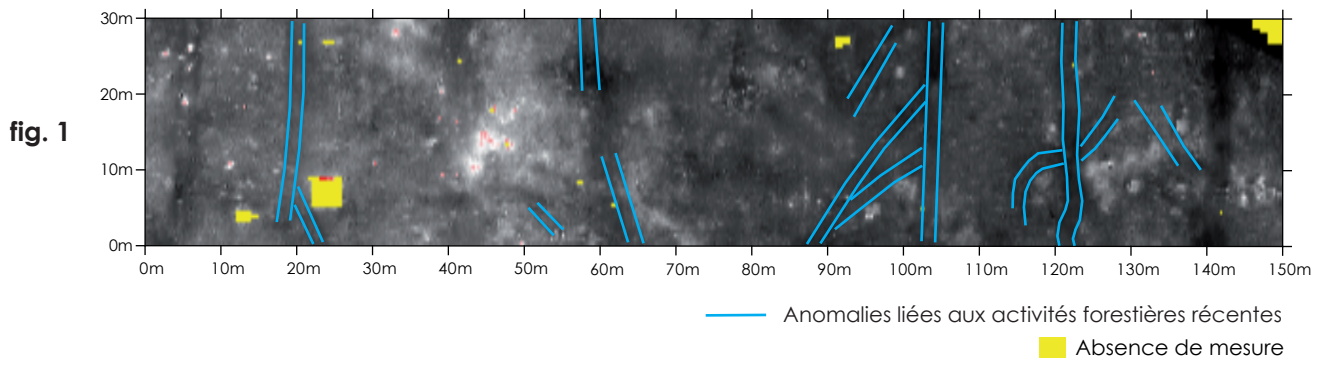


POSITIONNEMENT DE L'ALLEE DE JEU PAR RAPPORT
AUX VESTIGES REPERES SUR LE TERRAIN



* d'après le plan du Petit Parc conservé aux Archives du Château de Chantilly sous la référence CP-CHA-C-001-(03)

VESTIGES DU JEU ATTRIBUABLES AU XVIIIÈME SIÈCLE SUPERPOSES AU TRACÉ HISTORIQUE DU JEU DE L'OIE



INTERPRETATION DES ANOMALIES GEOPHYSIQUES OBSERVEES SUR L'IMAGE DE RESISTIVITE OBTENUE A LA PROFONDEUR THEORIQUE DE 25 CM (Représentation linéaire optimisée)



Fond de plan : plan historique du Petit Parc CP-CHA-C-001-(03)

- Androuet du Cerceau, 1579
- Anonyme, 1659
- De Fer, 1704
- Anomalies géophysiques

SUPERPOSITION DE L'IMAGE GEOPHYSIQUE OBTENUE A LA PROFONDEUR DE 25 CM AUX TRACES DES PLANS ANTERIEURS A 1737 ET TRACE DES ANOMALIES GEOPHYSIQUES VISIBLES (Représentation linéaire optimisée)